

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2581 - LUNDI 11 AVRIL 2016

DIALOGUE INCLUSIF

Le décor se met progressivement en place

Le souhait émis par le Conseil de sécurité de l'ONU dans sa résolution 2277 demandant aux parties prenantes « d'engager un dialogue politique ouvert et sans exclusive sur la tenue de l'élection présidentielle, conformément à la Constitution » renforce les certitudes autour de l'imminence de ce forum national. L'organe onusien appuie, ce faisant, la décision de l'Union africaine d'engager des consultations sur ce dialogue. D'après le porte-parole du gouvernement qui salue cette avancée, « le dialogue va avoir lieu parce que les conditions sont remplies, les dernières hésitations étant rencontrées par la communauté internationale ». Abondant dans le même sens, le secrétaire général de la majorité présidentielle a déclaré, il y a peu, que le comité préparatoire de ces assises est en passe d'être constitué tout en invitant l'opposition à participer à ce forum pour lever des options responsables face aux contraintes majeures du processus électoral.

Page 18



Des participants aux concertations nationales de septembre 2013



Un poste douanier secondaire au Kongo central

Douane congolaise

Lutte effrénée contre le trafic illicite

Avec la création de la Société d'exploitation du guichet unique du commerce extérieur (Seguce), le gouvernement veut désormais centraliser les procédures des informations et des documents pour permettre aux importateurs, exportateurs et agents des douanes de remplir leurs obligations en matière d'import-export. Lancée officiellement en juillet 2015, la Seguce mène une lutte contre le trafic illicite aux frontières par le biais d'un site permettant d'effectuer toutes les opérations réglementaires en ligne.

En définitive, la Seguce participe à une coordination des flux d'information entre les différents acteurs. On espère faire de cette importante structure un outil efficace de lutte contre la fraude et les lourdeurs administratives dans le processus d'importation et de dédouanement des marchandises aux frontières.

Page 18

INTERVIEW

Romain Ndomba : « Nous avons fait ce film parce que nous aimons l'art »

Acteur de notoriété publique à Kinshasa, Romain Ndomba, alias Toto, est dans le trio tête d'affiche du long métrage Villa Matata. À l'occasion de la grande première congolaise du film qu'a abrité la Halle de la Gombe le 8

avril, il a dit son bonheur d'avoir pris part à la réalisation de cette fiction 100% congolaise produite par Cyberpictures. Avec la certitude de participer aussi à une forme d'éclosion du métier d'acteur, il a parlé de l'entrain qu'il a

mis à jouer dans cette production faite sans gros budget pour l'amour de l'art, plus précisément du cinéma. Mais pour que le septième art congolais gagne ses lettres de noblesse, comme il l'a souligné

dans son plaidoyer en faveur de son métier, il a sollicité un appui de ceux qui peuvent mettre les moyens en jeu pour que d'autres bonnes initiatives de films voient le jour.

Page 19

DIVISION 1/PLAY-OFF

Sanga Balende prend la tête du classement

Page 21

ÉDITORIAL

La théorie du complot

Faut-il s'étonner que l'un ou l'autre leader de l'opposition radicale affirme sur les antennes et dans les colonnes de médias étrangers que l'offensive meurtrière des « ninjas » dans les quartiers sud de Brazzaville, la semaine dernière, était voulue par les autorités de la République afin de permettre la proclamation officielle des résultats de l'élection présidentielle ? Evidemment non. C'est plutôt le contraire qui eut été surprenant compte-tenu de la vilaine claque assénée par les citoyens congolais le 20 mars aux candidats de cette même opposition.

Même si la page de l'élection présidentielle est tournée, il convient cependant de méditer sur les arguments ainsi avancés par des personnalités que leur expérience du pouvoir devrait inciter à plus de prudence. Même si, en effet, l'une ou l'autre d'entre elles nourrissent de profondes frustrations personnelles et tentent de faire payer aujourd'hui à leurs mentors le prix de leurs échecs passés, elles devraient toutes garder présentes à l'esprit le fait que partout dans le monde les gouvernements font face à des actes terroristes qu'il est difficile, voire même impossible de prévenir.

Affirmer que les autorités congolaises ont laissé, voire même favorisé l'arrivée des « ninjas » à Bacongo et à Makelekele dans le but de semer la panique au sein de la population de la capitale constitue une agression envers l'Etat et les Forces de l'ordre que la Justice congolaise devrait être appelée à sanctionner sans délai. Elle traduit une négation de l'Etat de droit d'autant plus grave que ces accusations manifestement absurdes, sont complaisamment relayées par des médias étrangers qui depuis le départ, c'est-à-dire depuis le référendum constitutionnel, s'acharnent contre toute évidence à projeter du Congo l'image d'un pays instable, misérable, en proie aux pires tourments.

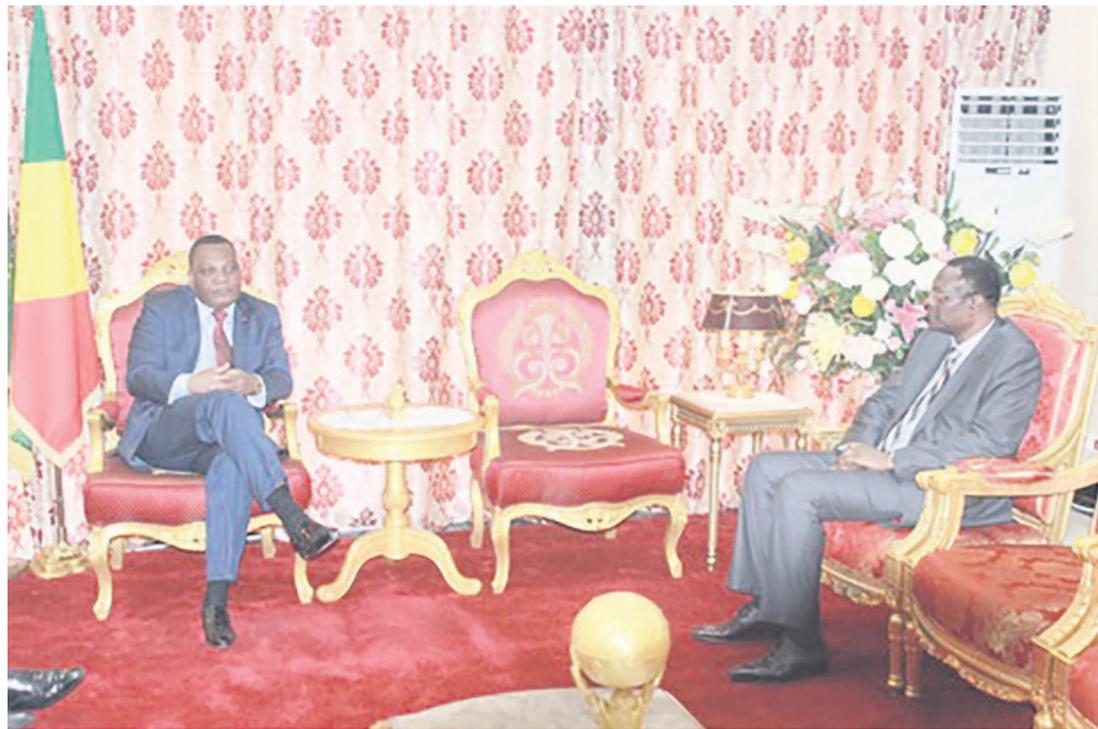
Elle montre à quel point la notion d'Etat de droit est absente du raisonnement de ceux-là même qui ambitionnent de gouverner un jour notre nation.

Disons-le donc sans détour : les échecs cuisants infligés ces six derniers mois à l'opposition radicale par les citoyens congolais devraient inciter ses dirigeants à faire un « mea culpa » public plutôt qu'à développer une théorie du complot qui ne peut que dégrader encore un peu plus leur image dans l'opinion. Le comprendront-ils avant qu'il soit trop tard ?

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-GABON

L'ambassadeur René Makongo minimise l'incident survenu à l'hôtel Saphir



Tête-à-tête entre Jean-Claude Gakosso et René Makongo

Dans la nuit du 1er au 2 avril dernier, la police congolaise a effectué une descente à l'hôtel Saphir à Brazzaville, à l'issue de laquelle la porte d'une chambre où se trouvait l'ambassadeur du Gabon au Congo, René Makongo, a été défoncée. Au sortir d'un entretien vendredi avec le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, l'intéressé parle d'un « incident qui peut arriver à n'importe qui ».

Pourtant, l'incident avait fait grand bruit dans les médias, notamment sur les réseaux sociaux. « Pour moi, c'est un incident qui peut arriver à n'importe quel individu. Je pense que j'ai pris la mesure et j'ai passé l'éponge », a déclaré le diplomate gabonais au sortir d'un tête-à-tête

avec le chef de la diplomatie congolaise, Jean-Claude Gakosso, ajoutant que ce dernier lui a présenté l'excuse officielle du gouvernement

« Pour moi, c'est un incident qui peut arriver à n'importe quel individu. Je pense que j'ai pris la mesure et j'ai passé l'éponge »

congolais. D'après la version officielle, les policiers étaient à la recherche d'individus qui se seraient cachés dans cet hôtel.

L'ambassadeur René Makongo préfère évoquer l'excellence des relations existant entre les deux pays voisins:

« Les relations entre nos deux pays sont au beau fixe. Les réseaux sociaux ont essayé d'alimenter l'événement en ligne », a-t-il déclaré, rassurant que ses compatriotes vivant au Congo « sont sereins ». Par ailleurs, confie René Makongo, l'entretien de ce vendredi leur a permis de discuter sur les engagements pris par leurs deux gouvernements, d'intensifier leurs liens diplomatiques.

En novembre 2014, Libreville et Brazzaville ont adopté une nouvelle marche à leur voisinage à travers des rencontres régulières de haut niveau et la tenue annuelle d'échanges dans le cadre des consultations politiques et diplomatiques sur des questions bilatérales et multilatérales.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-
gnet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid

Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNANCE

L'avant-projet de la feuille de route du gouvernement élaboré

La réunion sur la mise en place du cadre de suivi-évaluation du projet de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dénommé « La marche vers le développement », a permis de définir les urgences et les 105 actions prioritaires auxquelles s'attèlera le prochain gouvernement dans les premiers mois de son exercice. Ladite réunion s'est tenue du 8 au 9 du mois en cours à Brazzaville.

Résorber le chômage des jeunes, améliorer et faciliter l'accès aux services sociaux de base, améliorer le cadre de vie des Congolais pour les sortir de la précarité ainsi que la reconstruction de la paix figurent parmi les urgences des temps présents évoquées par le secrétaire général de la Présidence, Jean-Baptiste Ondaye, qui préside par ailleurs le Comité de suivi et d'évaluation des politiques et programmes publics.

« (...) Je vous invite à vous investir pleinement (...) pour que la vision du président de la République, socle de l'action du gouvernement, trouve une traduction effective en actions concrètes afin qu'aux yeux de tous, qu'il soit acquis, qu'une nouvelle dynamique émerge réellement dans notre pays », a-t-il déclaré s'adressant aux conseillers spéciaux, conseillers chefs de département, conseillers techniques du président de la République

ayant pris part aux travaux de ladite réunion. Quelques directeurs généraux étaient

présents, à en croire le secrétaire général de la Présidence. La gamme des indicateurs a en



Les Conseillers du président de la République examinant l'avant-projet de la feuille de route du Gouvernement Crédit photo Adiac.

également présents. Les échanges entre les participants ont amélioré la qualité des indicateurs de suivi-évaluation proposés par le Comité de suivi et d'évaluation des politiques et programmes pu-

blés, à en croire le secrétaire général de la Présidence. La gamme des indicateurs a en outre été élargie de façon à renforcer la cohérence et l'efficacité du dispositif de suivi-évaluation. « (...) Initialement dénombré à 135, vos contributions ont permis d'en décompter 216 au

final, soit 81 nouveaux indicateurs ici formulés pour 105 actions prioritaires », a-t-il fait savoir.

Jean-Baptiste Ondaye a également souligné la nécessité pour les collaborateurs du président de la République

repenser notre modèle de développement à la lumière des prescriptions de « La marche vers le développement », selon lui. Ainsi, le cabinet du Chef de l'Etat doit exercer, avec efficacité, sa fonction de veille lors de l'opérationnalisation de ce projet de société. En rappel, dans le cadre de l'instauration de la nouvelle République, la responsabilité de l'action gouvernementale incombe au premier ministre. Il a le devoir de présenter le programme de son gouvernement devant le Parlement après sa nomination par le président de la République, tel que le prévoit l'article 103 de la Constitution. Lequel programme ne donne lieu ni à un débat ni à un vote à l'hémicycle, précise le deuxième alinéa du même article de la Loi fondamentale. C'est assurément dans les prochains jours que le Premier ministre sera nommé, que la feuille de route de l'exécutif sera présentée au président Denis Sassou N'Guesso afin d'amorcer, de pied ferme, « La marche vers le développement ».

Rominique Nerplat Makaya

LE FAIT DU JOUR

Chef de l'opposition

Statut enviable ? Sans doute ! Qui pour en prendre les rênes ? Voilà deux questions essentielles dans la configuration actuelle du paysage politique congolais. De la suite que l'on y donnera pourrait, en effet, dépendre l'avenir de la jeune démocratie congolaise. Agée de seulement vingt-cinq ans elle subit, depuis son avènement, en 1991, les contrecoups de l'apprentissage, l'amateurisme de ses principaux acteurs à l'origine, pour partie, des crises internes aux formations politiques en présence, l'ingérence des forces extérieures, mais elle a aussi récolté quelques succès. Le fait que le principe même du pluralisme n'est pas remis en cause est un signe qu'elle va de l'avant.

Aux termes de la Constitution votée le 25 octobre 2015, qui a commencé à produire ses effets avec notamment l'organisation de l'élection présidentielle en ce début d'année, l'opposition politique bénéficie d'un statut. L'article 63 de la loi fondamentale dispose : « L'opposition politique est reconnue en République du Congo ; elle ne peut subir de limites, quant à son existence et à ses activités démocratiques, que celles imposées à tous les partis politiques par la présente Constitution et la loi ». Au dernier alinéa, justement, ce même ar-

ticle précise : « la loi détermine le statut de l'opposition politique ». C'est cette bataille juridique qu'il faudra gagner après l'entrée en fonction du président élu, sans être juriste ou législateur, peut-être passera-t-elle par la tenue dans les délais raisonnables d'élections législatives ?

En attendant que tout cela s'accomplisse, dissertons un tout petit peu sur les chances des potentiels candidats au scrutin sans urnes de la désignation du chef de l'opposition congolaise. Sous d'autres cieux où l'environnement politique est aseptisé, présentant un premier bloc au pouvoir, et un second à l'opposition, le problème ne se poserait pas. Dès lors, en effet, que le candidat d'un parti ou d'un groupement de partis est élu président de la République, qu'une majorité se dégage en faveur de ce dernier à l'hémicycle, les jeux sont faits. Le plus commodément du monde, la majorité et l'opposition se forment pour animer la vie politique.

Dans le cas de notre pays, le Congo, les bases d'une compétition démocratique saine sont encore à poser. Pour plusieurs raisons : il y a trop peu de lisibilité dans la composition des forces de l'opposition, trop peu pour celles qui se réclament du Centre, trop d'alliés par-

fois au sein de la majorité. En tout un mélange de détails très souvent difficile à déchiffrer. A supposer que la victoire aidant, les formations politiques de la majorité présidentielle, en période de lune de miel pour l'instant sauront mettre de côté leurs boulimies partisans légitimes pour faire triompher le projet de société du candidat qu'elles ont choisi, qu'en sera-t-il d'une opposition à plusieurs visages tel qu'on le voit de nos jours ?

Le 6 avril, de guerre lasse, pourrait-on dire, Guy-Brice Parfait Kolélas a fini par lâcher du lest. Au cours d'une conférence de presse qui n'a pas été exempte de polémique, il a néanmoins reconnu les résultats officiels de l'élection tels que proclamés par la Cour constitutionnelle. De cette façon, sans le dire, il se désolidarise de certains de ses camarades de l'IDC-FROCAD, pour qui, le triomphe de leur cause résiderait exclusivement dans le rejet sans appel de la décision du juge du contentieux électoral. De déclaration en déclaration, ces derniers raidissent leur position ramant presque à contre-courant des aspirations à la quiétude communément partagées par leurs compatriotes.

Guy-Brice Parfait Kolélas souhaiterait-il porter le costume de chef de l'opposi-

tion congolaise ? Deuxième en termes de suffrages exprimés au scrutin présidentiel du 20 mars, cela semble aller de soi pour lui, mais pas encore suffisant du fait des rapports de force au sein de l'Assemblée nationale actuelle. A moins de se contenter d'une désignation de fait, ou que la loi attendue sur le sujet en dispose ainsi, la place de chef de l'opposition peut être l'opportunité pour ce dernier de contrôler les sièges de l'opposition au Parlement.

Dans un tout autre chapitre, il semble que du côté de ses collègues candidats « malheureux », et même des dirigeants de l'opposition qui n'avaient pas pris part à la dernière présidentielle, la position qu'ambitionnerait le leader de la CODEHA ne lui sera pas donnée cadeau. Puis, il y a cette histoire rappelée plus haut du statut juridique de l'opposition : qu'en retournerait-il exactement ? Des petites questions de forme et de fond que ne manqueraient pas de se poser les responsables de tout bord, le Congolais ordinaire, et sans doute aussi les éminences grises qui voudraient, en cette période transitoire, donner de l'allant aux institutions de la nouvelle République en cours d'installation.

Gankama N'Siah

DÉCLARATION DU MCDDI SUITE À LA DÉCISION DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Suite à la proclamation des résultats par la Cour constitutionnelle, en date du 5 avril 2016, le MCDDI et son Président Euloge Landry KOLELAS réitèrent leurs félicitations et leurs vœux sincères de réussite, à l'heureux élu, Denis SASSOU N'GUESSO devenu sans conteste, premier président de la Nouvelle République à 60,19%. En choisissant Denis SASSOU-N'GUESSO, pour les cinq prochaines années, les Congolaises et les Congolais ont fait le choix du projet de société « la marche vers le développement ».

Le peuple a également fait le choix, d'un homme capable de garantir, face à la tourmente qui menace le monde, un Congo, plus uni, plus solidaire, plus juste, ancré dans une dynamique de paix et de développement.

Le MCDDI reconnaît au nouveau président élu, Denis SASSOU N'GUESSO son attachement à la paix et à la République pour une meilleure gouvernance, pour le bien-être de toutes les filles et fils du Congo. Le MCDDI considère que ces résultats sont l'expression des attentes du peuple congolais épris de paix, d'espérance, soucieux d'avenir et de développement.

Pour cela, le MCDDI soutiendra toujours le président de la République Denis SASSOU N'GUESSO au cours de ce nouveau mandat et restera mobilisé pour contribuer au succès de son projet de société, la marche vers le développement.

Vive la République
Vive le Congo

Bonne chance au Président élu.

**Pour le MCDDI,
Le Président Euloge Landry KOLELAS**

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUES**

L'art dans sa **Généralité**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

LUpads prend acte des résultats publiés par la Cour constitutionnelle

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a, dans une déclaration rendue publique le 07 avril à Brazzaville, dit avoir pris acte des résultats publiés par la Cour constitutionnelle après le scrutin du 20 mars dernier tout en appelant ses militants à s'interdire tout acte attentatoire à la paix civile.

Ce principal parti de l'opposition a, dans cette déclaration lue par son porte-parole, Honoré Nsayi, invité ces militants à se remettre immédiatement au travail et à se concentrer sur la préparation des élections législatives, locales et sénatoriales prochaines. L'Upads a d'autre part attiré l'attention de tous et en particulier du pouvoir que « la République unie, solidaire et fraternelle que nous

appelons toujours de tous nos vœux, cette République que les pères fondateurs se sont efforcés de construire avec détermination et abnégation, se trouve au bord du précipice », exhortant de ce fait l'ensemble de la classe politique à « un grand sursaut républicain, dans le respect de nos différences et de nos choix fondamentaux en privilégiant les vertus du dialogue ».

Quoique les résultats n'aient pas été à la hauteur de ce qu'il espérait, l'Upads s'est tout de même dite satisfaite de sa participation à cette élection qui, au-delà des enjeux électoraux estiment ses dirigeants « conforte sa place sur l'échiquier politique congolais et demeure une force politique incontournable », note la déclaration.

...Condamne les opérations militaires dans le Pool

Dans une déclaration rendue publique le 9 avril à Brazzaville, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a fustigé la situation politico-militaire dans le département du Pool. Ce parti de l'opposition estime que rien ne justifie, à son avis, les opérations militaires qui se déroulent dans les localités de Soumouna, Mayama, Vindza, Kibouendé et Goma Tsé-Tsé dans le département du Pool. Il exhorte ainsi le gouvernement

à se soucier de la jeunesse du Pool qui n'a pas bénéficié de l'éducation de qualité pendant près d'une décennie, à cause des conflits armés de 1998. L'Upads a relevé, pour sa part, que la fracture nationale s'aggrave davantage et cela met en péril les efforts de construction de la nation. La paix, a-t-elle dit, est à rechercher dans la culture du dialogue franc et constructif et non dans la volonté de puissance. L'Upads demande qu'une enquête impartiale soit diligentée en vue d'établir les responsabilités.

Jean Jacques Koumba
et Roger Ngombé

VIE DES PARTIS

Naissance du Pôle des rénovateurs du Centre

Six partis et groupements politiques du Centre ainsi que des associations ont créé le 7 avril à Brazzaville, au cours d'une assemblée générale constitutive, le Pôle des rénovateurs du Centre (PRC) coordonné par un comité directoire de six membres.

Ce Pôle se fixe entre autres objectifs : redorer le blason de l'espace centriste par une implication et une représentativité conséquente au sein des nouvelles institutions de la République ; jouer véritablement sa partition en tant que troisième force politique nationale ; défendre les intérêts communs aux partis, groupements et associations politiques membres du PRC et lutter contre les pratiques déloyales et anachroniques qui minent le Centre. Le PRC se félicite du respect rigoureux, par sa base, des

consignes de vote le 20 mars dernier. Cette plateforme politique se dit avoir pris part active au processus ayant abouti à la nouvelle République, notamment : l'appel du 20 janvier 2015 sur le changement de la Constitution de 2002 ; les consultations nationales initiées par le chef de l'Etat ; le dialogue national de Sibiti 2015 ; la signature, en assemblée constitutive de la Charte du pôle du consensus de Sibiti ; le referendum constitutionnel du 25 octobre 2015, ainsi que l'appel à candidature de Denis Sassou N'Guesso à l'élection du 20 mars et l'implication effective dans la campagne du candidat de la majorité présidentielle.

Le PRC a réaffirmé son engagement à œuvrer pour le triomphe de la paix, de l'unité et de la cohésion nationale. Ainsi, il a invité les acteurs politiques de la majorité, de l'opposition et de la

société civile à l'apaisement et à un sursaut patriotique, en vue de préserver les acquis républicains, traduction éloquente d'incalculables sacrifices consentis par le peuple congolais, ont insisté les membres du PRC.

Les membres de cette plateforme politique ont exhorté, en outre, le président de la République Denis Sassou N'Guesso à ne ménager aucun effort pour l'aboutissement de son programme de gouvernement dénommé : « la marche vers le développement ». Les six partis qui forment le PRC sont : la Convention nationale du centre républicain ; l'Union des forces unies du centre gauche ; la Coalition du centre gauche ; l'Union des groupements et partis politiques du centre ; le Centre démocratique régulier et le groupement des partis du centre patriotique.

R.Ng.

Les personnes handicapées disent non aux troubles sociaux

La plateforme «Debout handi pour un meilleur avenir» que dirige Hugues Boukelé a dénoncé le 7 avril, les actes commis par les présumés Ninjas dans les quartiers sud de Brazzaville

La réaction survient suite aux attaques du 4 avril, de ces assaillants contre la Force publique. En effet, Hugues Boukelé a rappelé que la plateforme avait lancé le 28 mars dernier, un message dans lequel ils invitent les hommes po-

que la ville a encore connu des troubles sociaux en cette date. « Les personnes handicapées ne veulent pas que nombre de personnes vivant avec handicap augmente au Congo parce que les troubles sociaux ont tou-

« Les personnes handicapées ne veulent pas que nombre de personnes vivant avec handicap augmente au Congo parce que les troubles sociaux ont toujours été à l'origine de la multiplication du nombre de cette catégories de personnes »

litiques à préserver la paix. Ce message poursuit-il, a semblé ne pas avoir été entendu parce

jours été à l'origine de la multiplication du nombre de cette catégories de personnes », a-t-il

Lydie Gisèle Oko

Les Denisiens de Brazzaville sud condamnent les attaques du 4 avril

Les membres de l'association les « Denisiens », vivant les quartiers sud de Brazzaville ont rendu publique, le 7 avril, une déclaration dans laquelle ils condamnent avec fermeté, les attaques perpétrées le 4 mars, par les ex-combattants Ninjas, dans cette partie de la ville. Ils ont saisi aussi l'occasion pour féliciter le président Denis Sassou N'Guesso, pour sa réélection dès le premier tour à la magistrature suprême, au scrutin du 20 mars 2016.



Les membres de l'association (photo adiac)

Indignés par cette incursion de Ninjas qui a causé une mort d'hommes et un déplacement massif des populations vers les quartiers nord, les Denisiens estiment que ces actes barbares, ne sont pas de nature à garantir la paix dans le pays et à promouvoir la cohésion sociale.

« Les Denisiens de Brazzaville sud dénoncent, une fois de plus, avec grande fermeté, les menées subversives des ex-Ninjas Ntsiloulou, qui ont endeuillé le peuple congolais par des actes barbares et terroristes, perpétrés le 4 avril 2016 à

Brazzaville, dans l'intention de ternir l'image de marque de notre pays et de déstabiliser les institutions de la République », relève cette déclaration lue par

le porte-parole du collège des présidents des Denisiens, Yvette Marie Ntétani.

Dans cette même déclaration, les Denisiens de Brazzaville sud ont saisi la balle au bond pour féliciter le président de la République, pour sa réélection dès le premier tour du scrutin. « Les Denisiens de Brazzaville sud félicitent le président Denis Sas-

sou N'Guesso, pour sa brillante et écrasante victoire à l'élection présidentielle, scrutin du 20 mars 2016, qui s'est soldée par un coup K.O », renchérit cette déclaration.

Par ailleurs, les membres de cette association renouvellent leur détermination et engagement à accompagner le chef de l'Etat dans l'exécution de son nouveau projet de société, « La Marche vers le développement ».

Firmin Oyé

PARLEMENT

L'Assemblée nationale invite les acteurs politiques à tourner le dos à la violence

À l'occasion de la clôture le 9 avril à Brazzaville de la onzième session ordinaire, l'Assemblée nationale a appelé les acteurs politiques de toute obédience de tourner le dos à la violence.

Par ailleurs, elle a insisté sur le rôle que doivent jouer les parlementaires dans la résolution pacifique des différends politiques. « *Souvenons-nous toujours que la voix et la parole sont notre force. Une force indomptable qui, en devenant la clameur de tout un peuple, parviendra à rectifier les routes menant à des havres de lumière et d'espoir* », a déclaré le président de la chambre basse, Justin Koumba.

Le président de l'Assemblée nationale a, en outre, exhorté les députés à dire non à toute action tendant à la violence. « *Nous devons dire non : plus jamais la force, plus jamais la violence, pour accéder au pouvoir. La persévérance, oui. Oui au non conformisme opiniâtre qui permet, finalement, de laisser derrière nous l'horreur de la guerre, de la contrainte et de la force, et de pénétrer dans cet espace de rencontre et de dialogue dont nous avons si souvent rêvé* », a-t-il indiqué.

Justin Koumba a appelé les acteurs politiques et les élus du peuple à réviser les leçons de l'histoire congolaise et à chercher de savoir si les descriptions des événements du passé étaient dignes de foi. « *Le seul moyen d'atténuer la douleur et la mémoire des blessures passées, me semble-t-il, c'est oser, avec imagination et constance, parcourir ensemble, concevoir ensemble, vivre ensemble, tous différents, tous égaux, tous uniques, tous unis par quelques valeurs universelles, le temps et l'espace que nous avons encore intacts devant nous* », a-t-il relevé.

Il a salué l'hospitalité des populations des quartiers nord de Brazzaville qui ont accueilli sans coup férir leurs compatriotes des quartiers sud le 4 avril. « *Nous exprimons notre solidarité à l'endroit des familles congolaises, contraintes de quitter leur toit et leur espace naturel. C'est ici le lieu de rendre hommage à l'hospitalité spontanée et désintéressée des Congolais de Brazzaville-Nord envers leurs sœurs et frères des quartiers sud de la capitale* », a relevé Justin Koumba.

Notons que cette onzième session avait inscrit à son ordre du jour vingt-cinq affaires. Quinze ont été traitées et les autres renvoyées à la prochaine session.

Roger Ngombé

La FPU appelle à la consolidation de la paix

Dans une déclaration rendue publique le 6 avril à Brazzaville, la Fédération pour la paix universelle (FPU-Congo), qui s'est félicitée de la réélection du président Denis Sassou N'Guesso, a réitéré son message en faveur de la consolidation de la paix dans le pays.

Réunis sous la direction de leur président, Maurice N'Guesso, les membres de la FPU, chapitre Congo ont également demandé à la classe politique congolaise ainsi qu'à tous les acteurs impliqués dans la gestion sociale de tout mettre en œuvre pour la pérennisation du climat de paix. Ceci jusqu'à l'installation de toutes les institutions prévues au sein de la nouvelle République.

Représentant de la FPU internationale œuvrant pour la paix mondiale et la coopération interprofessionnelle, interraciales et interethniques, la FPU-Congo s'est ensuite félicitée de l'élection au premier tour du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. En effet, selon les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars dernier, le président sortant a été réélu avec 60,19% de voix dès la première manche. « *La fonction de président de la République est exaltante, vous en avez l'expérience et les qualités. En votre qualité de grand bâtisseur, d'homme de paix de renommée internationale, la FPU, chapitre Congo est rassurée que vous mettrez en œuvre votre projet de société La marche vers le développement. Nous vous invitons à incarner davantage les valeurs de paix, de concorde nationale et de bonheur pour le peuple congolais* », ont-ils laissé entendre dans leur déclaration.

Selon cette ONG, dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU, le plébiscite du candidat-président qui s'est confirmé le 4 avril 2016, est le reflet de l'attachement, de la confiance et de l'estime du peuple congolais en sa personne. Qualifiant d'escarmouches regrettables la récente attaque des quartiers sud de Brazzaville par les ex-combattants Ninjas Nsiloulou, la FPU qui avait appelé tous les acteurs politiques et multisectoriels ainsi que tous les candidats à l'élection présidentielle du 20 mars à la tolérance, s'est félicitée du climat qui a prévalu avant, pendant et après le vote.

Parfait Wilfried Douniama

PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

Le gouvernement congolais fustige les critiques de l'UE et des Etats-Unis

Le scrutin présidentiel, dont les résultats ont été validés par la Cour constitutionnelle, « témoigne d'une grande adhésion populaire à la dynamique impulsée par la nouvelle Constitution », a réagi vendredi le ministre congolais des Affaires étrangères et de la coopération.

L'Union européenne (UE) et les Etats-Unis s'exprimant le 7 avril dernier sur la dernière élection au Congo, ont évoqué des « irrégularités » et « atteintes aux droits de l'Homme » enregistrées, selon eux, durant ce processus électoral. « *Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération s'étonne des déclarations ap-*

proximatives, répétitives, avec des relents sectaires, de certains partenaires visiblement mal informés, qui ont délibérément, eux-mêmes, refusé de déployer des observateurs sur le terrain pour couvrir le scrutin présidentiel », a indiqué le chef de département de la coopération multilatérale, Maryse- Chantale Itoua Apoyolo. A en croire les résultats définitifs proclamés le 4 avril par la Cour constitutionnelle du pays, le candidat Denis Sassou N'Guesso est élu dès le premier tour, avec 60,19% des suffrages. Prenant acte des déclarations de ses deux partenaires, « *le gouvernement tient à rappeler que la République du Congo est un Etat souverain, totalement ouvert sur le monde, jaloux de son indépendance et confiant dans son avenir* ».

Par ailleurs, l'Etat congolais se réjouit de « *la déclaration encourageante par laquelle madame Nkosazana Dlamini Zuma, présidente de la Commission de l'Union africaine, exprime son respect de la décision de la décision de la Cour constitutionnelle liée à l'élection présidentielle dans notre pays* », a conclu Itoua Apoyolo.

Fiacre Kombo



Maryse- Chantale Itoua Apoyolo s'adressant à la presse

APRÈS LA PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

La vague des félicitations à Denis Sassou N'Guesso se poursuit

Les chefs d'Etat du Rwanda, du Togo, de la Mauritanie et du Tchad ont eux aussi associé leurs voix aux nombreuses autres qui, ces deux dernières semaines, ont félicité Denis Sassou N'Guesso pour sa « brillante réélection » à la magistrature suprême du Congo, au terme du scrutin du 20 mars dernier.

Dans son message daté du 6 avril, le président rwandais, Paul Kagame, qui a souhaité un entretien très prochainement avec son homologue congolais, a écrit : « *je tiens à vous assurer que vous pourrez compter sur le Rwanda et mon soutien personnel pour renforcer davantage les relations d'amitié et de coopération existant entre nos deux peuples.* »

Quelques jours avant, le chef de l'Etat tchadien, Idriss Deby Itno, a signifié à Denis Sassou N'Guesso que « *la confiance que le peuple congolais vient une fois encore de placer en vous, ouvre une nouvelle étape dans votre engagement à son service et constitue un vibrant hommage rendu à vos grandes qualités d'homme d'Etat* ». Il a également rappelé son attachement à l'esprit d'amitié, de fraternité et de coopération qui caractérise les relations entre les deux pays et son ferme engagement pour la paix, la sécurité et

la stabilité dans la sous-région d'Afrique centrale.

Selon le président togolais, Faure Gnassingbe, « *en portant son choix sur Denis Sassou N'Guesso, le peuple congolais a exprimé sa détermination à poursuivre sa marche vers le progrès* ». Il invite tout aussi son homologue à la consolidation « *des bonnes relations de coopération qui ont toujours existé entre les deux pays* ».

Un autre message de soutien à Denis Sassou N'Guesso lui est parvenu de son homologue mauritanien. Le président Ould Abdelaziz a formulé, lui aussi, à son homologue congolais le vœu de voir « *les excellentes relations de coopération existant entre leurs deux pays se développer et se renforcer davantage dans l'intérêt mutuel des deux peuples frères* ».

Plusieurs autres messages de soutien à Denis Sassou N'Guesso après son élection au terme du scrutin du 20 mars ont afflué de toutes parts. Au nombre de ces messages, l'on peut citer ceux adressés par les présidents Xi Jinping de la Chine, Edouardo Dos Santos de l'Angola, Paul Biya du Cameroun, Ali Bongo du Gabon, ainsi que celui du secrétaire général du groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Thierry Nougou

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

La vulgarisation du protocole de Nagoya se poursuit

Un mois après l'atelier de sensibilisation au protocole de Nagoya, relatif au partage juste et équitable des avantages découlant des ressources naturelles (APA), au profit des acteurs de la recherche scientifique, le tour revient à d'autres acteurs. Il s'agit de la société civile, des tradi-praticiens, des communautés locales et autochtones.

Organisé du 8 au 9 avril par le ministère de l'Économie forestière et du développement durable, cet atelier vise, entre autres, à identifier le rôle de ces différents acteurs dans la mise en œuvre du processus APA au niveau national. Les besoins en renforcement de capacité seront de même définis avant de présenter les initiatives sous-régionales mises en œuvre par la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac).

« Il faut reconnaître que la question de l'accès et du partage des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques est complexe. Bien que la convention sur la diversité biologique établit le principe de souveraineté des États sur leurs ressources, plusieurs cas de figures restent à élucider », a déclaré le directeur du cabinet du ministre de l'Économie et du développement durable, Michel Elenga. Ajoutant : « Si l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages sont conditionnés par une autorisation préalable de l'autorité nationale compétente du pays fournisseur, la société civile devrait assurer le rôle de veiller aux

autres parties prenantes à mieux comprendre les enjeux dans les négociations ».

En tant que détentrices de la ressource et des savoirs traditionnels, les communautés locales et autochtones devront, quant à elles, être informées de leurs utilisations potentielles, afin d'être en mesure de prendre des décisions responsables.

La République du Congo regorge d'une diversité biologique non seulement abondante, mais aussi diversifiée constituant un atout majeur pour le développement socio-économique et culturel des populations.

La conservation et la gestion durable des éléments de cette diversité sont cependant, de nos jours, confrontées à diverses menaces notamment : l'exploitation illégale, le commerce et les échanges illicites des espèces protégées, la déforestation non planifiée et autres fléaux similaires.

Pour combattre ces menaces, les pays de l'espace de la Comifac se sont engagés à développer des stratégies en vue d'assurer leur protection. La dernière initiative en date, est la stratégie régionale de lutte contre le commerce illégal des produits et espèces de la faune et de la flore sauvages d'Afrique.

En vue de mettre en œuvre la convention sur la diversité biologique de l'APA, le Congo a ratifié le protocole de Nagoya en mai 2015. Dans la même perspective, le ministère de l'Économie forestière envisage d'instaurer un cadre d'échanges avec les différentes parties prenantes afin d'assurer une bonne compréhension des dispositions dudit protocole.

Lopelle Mboussa Gassia

ZON E FRANC

Les 15 pays membres sont-ils prêts à abandonner le franc CFA ?

Le sujet relatif à l'avenir de la monnaie a été au cœur des discussions à l'issue d'une réunion ministérielle des 14 États africains utilisant le franc CFA et la France, qui s'est tenue le samedi 9 avril à Yaoundé.

Même si les décideurs africains réunis à Yaoundé ont inscrit à l'ordre du jour de la rencontre « l'impact de la chute du cours des matières premières sur les pays de la zone et l'intégration commerciale », ils ne peuvent s'en passer de l'avenir du franc CFA. L'abandon du franc CFA est à nouveau sur toutes les lèvres depuis l'an dernier, lorsque le président tchadien Idriss Déby a appelé les pays de la zone franc à se doter de leur propre monnaie. « Les partisans (de la monnaie) disaient que le franc CFA pourrait favoriser le développement et l'intégration de nos pays. Or rien de tel ne s'est produit depuis 50 ans », estime le directeur du Forum africain des alternatives, Demba Moussa Dembélé. Comme de nombreux économistes africains, ce dernier appelle de ses vœux la création, à l'horizon 2020, d'une monnaie unique pour remplacer le « CFA », avec la fin de la parité fixe avec l'euro.

En effet, les quatre monnaies émises aujourd'hui au sein de cette zone, seul l'euro a un cours dans l'ensemble des sous-zones. Le franc CFA émis par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest («XOF»), le franc CFA émis par la Banque des États de

l'Afrique centrale (« XAF ») et le franc comorien émis par la Banque centrale des Comores (« KMF ») doivent être compensés en euro au-delà de leurs zones respectives. Les mécanismes de coopération monétaire qui s'effectuaient sur la base d'une rétention de 100% du produit des exportations africaines dans les livres de la Banque de France, avant de passer à 65 puis 55% sont dénoncés par de nombreux économistes. Un expert africain a retenu, à ce sujet, quatre importantes préoccupations : 1- La garantie de convertibilité illimitée du Trésor français est-elle encore nécessaire ? 2- les réserves accumulées par les banques centrales africaines ne peuvent-elles pas satisfaire à cette convertibilité ? 3-Le couple stable Franc-CFA euro ne cache-t-il pas un surcoût au vu des fluctuations entre le Franc CFA et le dollar, monnaie de facturation des exportations de matières premières et du pétrole? 4-Quel est le coût de la dépréciation du FCFA par rapport au dollar dans les exportations de la Zone CFA?

Construite sur les liens historiques entre la France et ses ex-colonies, la coopération monétaire de la zone franc est régie par quatre principes fondamentaux : la ga-

rantie de convertibilité illimitée apportée par le Trésor français, la fixité des parités, la libre transférabilité et la centralisation des réserves de change. En contrepartie de la garantie du Trésor français, les trois banques centrales sont tenues de déposer une partie de leurs réserves de change sur un compte dit « d'opérations », ouvert dans les livres du Trésor français.

Pourtant, ce lien fort avec le franc français puis avec l'euro est considéré par certains dirigeants africains comme un gage de stabilité. « Le franc CFA est une monnaie d'intégration, ce qui est très important pour développer des grands marchés intérieurs », avait estimé en décembre dernier l'ex-Premier ministre béninois, Lionel Zinsou. Un avis très vite écarté par le Doyen honoraire de la Faculté des sciences économiques de l'Université Marien-Ngouabi, Noël Magloire Ndo-ba, quand il évoque la « guerre des monnaies ». « Aujourd'hui, le yuan chinois se répand. Cela modifie la donne », a dit l'économiste congolais. A l'issue de la dernière rencontre tenue l'an passé à Paris, la France montrée ouverte à toutes les discussions sur l'avenir du franc CFA. « Tous les pays membres de cette zone monétaire sont libres et indépendants », avait déclaré le ministre français des Finances, Michel Sapin.

Fiacre Kombo



OFFRE D'EMPLOI

La société MOKABI recherche pour les besoins de son développement le profil suivant :
CHEF DU PERSONNEL

Lieu:

Poste basé à Lola, dans le département de la Likouala

Missions :

- Garantir l'application de la réglementation sociale et des obligations légales (respect du code du travail, de la convention collective et du règlement intérieur. etc.)
- Superviser et garantir la gestion administrative du personnel, en tenant compte de la réglementation et des projets d'entreprise (certifications, etc.) et en animant une équipe de gestionnaires administratifs du personnel :
- Administration du personnel (dossiers individuels des salariés, temps de travail, absences pour maladie, congés, discipline etc.)
- Paie
- Sécurité sociale
- Relations sociales (participation aux réunions des Délégués du Personnel, CHSE, Syndicats etc.)
- Mettre en œuvre la politique et la mise en application du processus RH (recrutement, formation, gestion des effectifs, heures supplémentaires, doléances du personnel, etc.)

Profil :

- Bac + 3 en Droit ou en Ressources Humaines
- 3 ans d'expérience dans un poste similaire ou expérience significative en tant qu'Assistant au Chef du Personnel
- Maîtrise du Pack Office (WORD, EXCEL), logiciels de paie (SAGE PAIE 100)
- Avoir des qualités relationnelles. Faire preuve de rigueur, d'intégrité, de réactivité
- Avoir une force de proposition, de pédagogie
- Faire preuve de disponibilité, d'écoute, être collaboratif et savoir travailler en réseau.

Les CV devront être envoyés à l'adresse suivante : onguene-tsimi@groupe-rougier.com; mokabibureaux@yahoo.fr au plus tard le 30 avril 2016.

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANT)

RÉPUBLIQUE DU CONGO
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX
DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX

Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Pointe Noire-Brazzaville

Secteur : « Transport » et « Sensibilisation »

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD N°2100150031593.

Numéro d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-088

Date : 11 avril 2016.

AMI N° : 002-2016.

La République du Congo a sollicité et obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Pointe Noire-Brazzaville, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes au titre de ce prêt pour financer le contrat de Service de Consultant pour la Sensibilisation au VIH/SIDA, à la sécurité routière et à l'environnement.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes : la conduite des actions de sensibilisation au VIH/SIDA, à la sécurité routière en sensibilisant les usagers au respect de la charge à l'essieu et à la protection de l'environnement pour les populations affectées par le projet. Le consultant sera chargé d'effectuer des démarches d'information et de sensibilisation des populations par l'approche Information, Education et Communication (IEC). Ces actions seront menées de concert avec l'Entreprise en charge des travaux et dans la dynamique globale des actions en cours dans le Département, avec les services techniques départementaux compétents : les directions départementales de la santé, de l'Economie Forestière et du Développement Durable, de l'Environnement, des Transports Terrestres du département du Niari. La longueur totale de la route est d'environ 227 km.

La délégation Générale aux Grands Travaux ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution (OE) », invite les Consultants intéressés, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Ils doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 09 h à 14 h.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 mai 2016 à 13 heures 30 mn (heure locale) et porter expressément la mention :

«Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé – Dolisie,
Sensibilisation au VIH/SIDA, à la sécurité routière et à l'environnement »

À l'attention de : Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Délégué Général aux Grands Travaux,
Délégation Générale aux Grands Travaux Coordination Technique
Cellule d'Exécution des projets Routiers BAD, 5ème étage, porte 516
Place de la République (Ex Rond-point du CCF)
BP : 1127 ; Tél. : (+242) 22 281 35 78 ; Fax : (+242) 22 283 54 60 ;
E-mail: contact@grandstravaux.org; ceprbaddggt@yahoo.com; batoung123@gmail.com

Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur Technique,

Oscar OTOKA.-

La Centrafrique réintègre l'UA après trois ans de violences

L'Union africaine (UA) a annoncé avoir levé la suspension de la Centrafrique, se félicitant de la « tenue réussie » de la présidentielle de février alors que le pays tente de sortir de trois années de violences intercommunautaires.

La Centrafrique avait été suspendue en mars 2013 de « toutes les activités de l'UA jusqu'à la restauration de l'ordre constitutionnel

normal », après le renversement du président François Bozizé par la rébellion Séléka, majoritairement musulmane.

Dans un communiqué diffusé mercredi soir, le Conseil de Paix et de sécurité de l'UA a salué les « développements positifs en RCA, en particulier, la tenue réussie de l'élection présidentielle et le premier tour des élections législatives, ainsi que la prestation de serment, le 30 mars 2016, du pré-

sident Faustin-Archange Touadé-*ra*. « *Compte tenu de la réussite du processus de transition et de restauration de l'ordre constitutionnel normal* », le Conseil a décidé de « lever la suspension de la participation de la RCA aux activités de l'UA ».

Trois ans de violences ont ravagé l'économie de la Centrafrique et ont profondément déstabilisé le pays, un des plus pauvres au monde. L'intervention de la force

française Sangaris fin 2013 et le déploiement de 12.000 Casques bleus de la Minusca ont fait retomber les violences, sans pour autant résoudre la somme de problèmes socio-économiques et sécuritaires. Les missions onusiennes et françaises ont par ailleurs vu leurs réputations entachées par des accusations d'abus sexuels. La France va mettre fin en 2016 à l'opération Sangaris, passant le relais à

l'ONU, appuyée par l'UE, pour le désarmement des milices et la formation des forces armées. Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA a appelé « le nouveau président de la RCA et toutes les autres parties prenantes de la RCA à travailler ensemble à la promotion de la réconciliation nationale, de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'Homme ».

AFP

RÉINSERTION SOCIALE

526 enfants ressortis des groupes armés bénéficient de l'appui de l'ONG AFRDB à Paoua

Quelque 5841 enfants dont 526 ressortissants des groupes armés reçoivent de l'appui de l'ONG nationale, Femmes rurales de Batangafo pour le développement.

L'objectif de ce processus est d'apporter un appui psycho-social aux enfants affectés par la crise pour leur réinsertion au sein de leurs familles et dans la vie active. Les 526 enfants soldats ont été séparés des groupes armés, et les autres sont des enfants vulnérables, séparés de leurs parents, des orphelins. Le superviseur de l'ONG AFRBD, Bienvenu Ndoriam a souligné le but recherché à travers cet appui aux enfants de la sous-préfecture de l'Ouham-Pendé. « *Nous voulons ressortir les enfants associés aux groupes armés, et les en-*

fants non accompagnés qui sont les orphelins et victimes des conflits pour les former et les réinsérer dans leurs familles et dans la vie active », a-t-il justifié.

Selon le superviseur, cet appui aux enfants vise à les aider à oublier les souvenirs de la crise. Bienvenu Ndoriam n'a pas manqué de souligner les domaines de formation au profit de ces enfants. « *Nous allons les former en mécanique auto et moto, en tricotage, en couture, maçonnerie, menuiserie et autres* », a-t-il noté.

Le superviseur de l'ONG AFRBD a ensuite interpellé les groupes armés qui détiennent encore les enfants de les libérer, afin qu'ils soient réinsérés dans la vie active. « *L'insécurité continue de battre son*

plein dans la préfecture de l'Ouham-Pendé. C'est pourquoi nous demandons à ces groupes qui continuent de sévir de bien vouloir nous libérer les enfants, afin qu'ils puissent bénéficier de ces formations et reprendre une vie normale », a-t-il lancé.

L'ONG AFRBD intervient dans trois préfectures à savoir : l'Ouham, l'Ouham-Pendé et l'Ombella-M'poko. Elle a été créée en 2006 à Batangafo et depuis Octobre 2015 à Paoua, dans le cadre d'appui psycho-social aux enfants affectés par les conflits. Elle bénéficie de l'appui de l'Unicef et de certaines ONG Internationales. Selon les données de l'Unicef, environ 10.000 enfants sont associés aux groupes armés en Centrafrique.

RÉCONCILIATION

La plate-forme féminine PFPS s'engage pour la consolidation de la paix

Plus d'une cinquantaine de femmes de différentes organisations, membres du réseau « Planète femmes pour la paix et la solidarité » s'engagent pour la restauration, la consolidation de la paix, le plaidoyer, la médiation et la réconciliation communautaire.

Ces femmes ont participé, du 21 au 25 mars 2016 à Bangui, à un atelier de formation sur la réconciliation communautaire, dont l'objectif est de préparer les femmes centrafricaines à prendre des initiatives concrètes en faveur de la réconciliation dans leurs différents communautés. Les participantes ont adopté une déclaration à la fin des travaux. « La déclaration adoptée à la fin des travaux est un ensemble d'engagements pris par les femmes et des exigences adressées au gouvernement et aux partenaires de la République centrafricaine (RCA) », précise un communiqué de presse rendu public ce 1^{er} avril 2016.

Un autre engagement fort pris par les femmes est celui de « *Développer la culture et l'esprit de la tolérance*

entre les membres du réseau elles-mêmes en particulier et entre toutes les femmes centrafricaines en général, afin de promouvoir la cohésion sociale », ajoute le document. Au gouvernement qui doit être prochainement installé, elles exigent

« *Développer la culture et l'esprit de la tolérance entre les membres du réseau elles-mêmes en particulier et entre toutes les femmes centrafricaines en général, afin de promouvoir la cohésion sociale* »

en premier lieu « la réhabilitation, le renforcement des capacités, et le déploiement sur toute l'étendue du territoire de l'armée nationale, en partenariat avec les forces internationales etc., pour la sécurité effective de la population ».

Des exigences concernant la bonne

gouvernance, la réinsertion des déplacés et réfugiés, la justice transitionnelle, « *l'implication des femmes dans tous les mécanismes de négociation de paix et de résolutions de conflits* » ont été également formulées par les participantes. Aux partenaires de la RCA, elles demandent, entre autres, « *d'appuyer d'une manière multiforme les initiatives des femmes dans tous les programmes de formation sur la prévention et la gestion des conflits et post-conflits et d'appuyer les institutions nationales dans la prise en compte du genre dans les instances de prise de décisions* ».

Les femmes leaders ont pris part à cette session organisée par LONG internationale FAS (Femmes Africa Solidarité), en collaboration avec le ministère des Affaires Sociales, avec l'appui d'ONU-FEMMES en RCA. Une première formation à l'endroit des membres de ce réseau avait déjà été organisée par les mêmes initiateurs du 30 au 31 octobre et du 3 au 4 novembre 2015, autour des notions du plaidoyer, médiation, leadership et réconciliation.

ACTIONS HUMANITAIRES

Le secrétaire général du FICR salue le travail mené par les volontaires de la Croix-Rouge auprès de la population

Les employés de la Croix-Rouge Centrafricaine (CRCA) ont mené à bien des campagnes d'assistance auprès de la population. C'est ce qu'a déclaré Sy, secrétaire général de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dans un communiqué de presse, publié le vendredi 1er avril 2016 à Bangui.

Dans ce document, le secrétaire général du FICR a présenté le taux des maladies meurtrières en RCA, dont la CRCA a apporté son appui. « *Le paludisme est la première cause de maladie et de mortalité dans le pays, avec 40% des hospitalisations et des décès. Le VIH/sida et la tuberculose sont également des enjeux majeurs de la santé publique; on estime à 4,9% la part de la population séropositive au VIH et à 520 cas pour 100 000 habitants la prévalence de la tuberculose* », a précisé le communiqué.

« *Notre estimation initiale quant au nombre d'établissements de soins que nous pourrions secourir dans les efforts de prévention du paludisme était de 166* », a déclaré M. Sy.

Ce dernier a fait savoir que la FICR a assisté la moitié de la population centrafricaine. « *Au cours des deux années écoulées, les volontaires de la Croix-Rouge centrafricaine ont distribué la plupart des 2,1 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action qui assurent aujourd'hui une protection vitale à plus de 60% des habitants du pays, y compris durant les périodes de violences les plus dramatiques* », a poursuivi le secrétaire général du FICR.

Selon le communiqué, les volontaires de la CRCA ont également procuré à plus de 25 000 personnes séropositives au VIH des traitements antirétroviraux, soit largement plus que l'objectif initial de 18 000 bénéficiaires. Sy, secrétaire général du FICR a commenté dans ce communiqué que « *cela illustre non seulement le courage et le dévouement de ces personnes, mais aussi la capacité des organisations locales et leurs membres à opérer efficacement dans des contextes difficiles* ». La Croix-Rouge centrafricaine compte plus de 12 000 volontaires qui assurent un large éventail d'activités à travers tout le territoire, allant des premiers secours aux services d'ambulances, en passant par les distributions de secours, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, l'éducation pour la paix, les inhumations et le soutien psychosocial.

DROITS HUMAINS

Hervé Ladsous, s'insurge contre les abus sexuels commis sur les mineurs

Le secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, condamne les abus sexuels commis par certains Casques bleus en RCA. Il a indiqué, le 1er avril, lors d'une conférence de presse à Bangui que des moyens sont mis en œuvre pour enquêter sur toutes les allégations d'abus sexuels.

Hervé Ladsous s'insurge contre les abus sexuels commis sur les mineurs en Centrafrique par les éléments de la Minusca et de la Sangaris : « *ces actes sont lamentables et nous les condamnons avec force car ces actes trahissent la confiance de la population et contredisent notre mission principale qui est de protéger la population* » a-t-il confié. Ce dernier demande aux Etats concernés de les appuyer et de respecter la promesse de poursuite « *car, les Nations unies ne peuvent pas poursuivre les coupables. C'est la responsabilité des Etats membres, qui ont leurs éléments responsables de ces actes* ».

Au-delà de la politique de tolérance zéro qu'a voulu le secrétaire général des Nations unies, Ban-ki Moon, Hervé Ladsous souhaite que ces cas d'abus sexuels soient évités. « *J'aimerais que la tolérance zéro, passe à zéro événement. Nous demandons plus que jamais aux éléments, leur engagement personnel pour que ces cas abominables ne se reproduisent pas* », a-t-il déclaré. Cette réaction fait suite aux multiples cas de viols sur des mineurs enregistrés en Centrafrique dont certains éléments de la force française de l'opération Sangaris et de la Minusca sont mis en cause.

Selon des informations recueillies par l'ONU, des militaires de l'opération Sangaris auraient forcé des mineurs à des rapports sexuels avec des animaux. Les Casques bleus gabonais et burundais sont aussi impliqués dans ces allégations.

Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'Homme



DISTRIBUÉ PAR



TOUCHE D'ÉLÉGANCE
CHOIX ET DESIGN



CHRONIQUE

La Sagesse et ses promesses

Les Congolais viennent de faire preuve d'une sagesse absolue en se rendant massivement aux urnes pour le scrutin du 20 mars dernier et exprimer leurs choix de la diversité dans la paix, tout en espérant qu'il s'agit là de l'avènement réel d'une nouvelle république, nous avons jugé œuvre utile, que de rendre hommage à cette sagesse tant légendaire et recelant tant de trésors.

Tous les chemins mènent à Rome nous dit-on, et les chemins de la sagesse, où mènent-ils?

La sagesse (du grec ancien, sophia) qualifie le comportement d'un individu, souvent conforme à une éthique, qui allie la conscience de soi et des autres, la tempérance, la prudence, la sincérité le discernement et la justice s'appuyant sur un savoir raisonné.

Dans le domaine de la philosophie, il s'agit d'un idéal de vers lequel tendent les philosophes, « amoureux de la sagesse », qui « pensent leur vie et vivent leur pensée »³, à travers le questionnement et la pratique de vertus.

Les philosophes grecs différenciaient la sagesse théorique (sophia) de la sagesse pratique (phronèsis) : la vraie sagesse serait la conjonction des deux.

Les définitions académiques situent le calme et la modération comme composantes de la sagesse et l'usage retient parfois ces seules qualités lorsqu'il qualifie une personne de sage, comme pour un enfant lorsqu'il est obéissant et tranquille.

Pour que nos sociétés soient jugées justes et équitables, la Parole de Sagesse doit requérir une obéissance stricte à nos us et coutumes, qui s'érigent tantôt en loi fondamentale, mais cette dernière doit promettre en retour, santé, de grands trésors de connaissance et de la compassion.

Mais ce gage ne doit nullement faire oublier que rien n'est plus précieux que les enfants et la jeunesse doit comprendre combien les prédateurs peuvent être dangereusement invisibles et cette mise en garde concerne ces crocodiles spirituels, qu'on ne voit pas, mais qui sont perpétuellement à l'affût pour détruire nos sociétés. Ces dangers invisibles se sont beaucoup multipliés et diversifiés, comme des mines cachées çà et là dans un champ que l'on doit traverser pour arriver à l'âge adulte. Il s'agit bien entendu des quartiers et des écoles, qui autrefois étaient sûrs, ne le sont plus de nos jours. L'obsession de la liberté détachée de responsabilité est un vrai péril que l'on doit dénoncer car notre jeunesse s'imagine que ce choix n'entraîne pas de conséquences. Lorsqu'on lui recommande la modération, elle crie au scandale, mais il est bien connu que le thé, le café, l'alcool et le tabac sont nocifs en excès au même titre que beaucoup de substances qui engendrent la dépendance que l'on peut boire, mâcher, inhaler ou injecter et qui nuisent au corps et à l'esprit. Un esprit sain dans un corps sain leur ressasserons-nous sans discontinuer et pour leur mieux être. L'obéissance au conseil nous assurera la sécurité, et que penser de ces paroles bibliques « Les bonnes choses de la terre sont faites pour le bénéfice et l'usage de l'homme... Oui, pour la nourriture et le vêtement, pour le goût et l'odorat, pour fortifier le corps et vivifier l'âme... pour être utilisées dans ce but avec jugement, et pas à l'excès ni par extorsion ».

Il est plus que temps que nos contemporains marquent notre histoire par des attitudes exemplaires à l'instar de ceux, illustres qui depuis des siècles l'ont forgé et marqué leur temps, qualifiés de « héros de la sagesse » tels : Bouddha, Socrate, Confucius, Lao-Tseu, Salomon et bien d'autres à l'image de Nelson Mandela, parvenus jusqu'à la sagesse, ils l'ont incarnée et vécue. Mais il est vrai que pour y parvenir, ils ont dû chacun subir une succession d'épreuves et de combats où le principal adversaire, en fin de compte n'était que leur propre existence.

« Les sages sont des grandes figures antiques qui ont marqué l'évolution de l'humanité – des êtres exceptionnels, exemples d'accomplissement, ouvreurs de chemin à suivre ».

Ces héros se sont affrontés eux-mêmes. Ils ont traversé et surmonté l'épreuve du miroir, les doutes, désespoirs, erreurs et pièges du corps et de l'âme.

Que désormais, dans toutes les cultures, de manières évidemment diverses, l'on célèbre les exploits, l'on chante la gloire, reprenne les gestes, répète les paroles de nos « Héros contemporains » pour qu'enfin l'on fasse de nouveau confiance à l'homme pour son « bon sens » ou sa capacité à faire des choix apparemment justes.

Ferréol Patrick GASSACKYS

GÉNOCIDE RWANDAIS

Le Dr Jean- Baptiste Habyalimana condamne l'attitude de la communauté internationale

L'Assemblée générale des Nations unies a désigné le 7 avril de chaque année, la Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda. L'ambassadeur du Rwanda au Congo, le Dr Jean Baptiste Habyalimana, a, au cours d'une cérémonie commémorative organisée dans un hôtel de Brazzaville, rappelé que ces actes odieux ont été planifiés, préparés et exécutés aux yeux et au su de la communauté internationale, 50 ans après « le plus jamais ça » lancé au lendemain du génocide des juifs (1940-1945).

Le génocide rwandais de 1994 avait occasionné l'assassinat de plus de 800 000 personnes en grande majorité des Tutsis. Selon le diplomate rwandais en poste à Brazzaville, la force onusienne qui était en mission de paix dans le pays s'est retirée au moment où le génocide était à son paroxysme. « Pendant une centaine de jours, 1 074 017 des Rwandais ont été sauvagement massacrés, torturés et violés pour la simple raison qu'ils étaient nés Tutsis, ou parce que tout simplement ils refusaient ou s'opposaient à ce crime abominable. Aujourd'hui, nous déplorons tous cette attitude absurde, inhumaine qui a coûté la vie à plus d'un million de gens et a conduit à la destruction totale du Rwanda en 1994 », a regretté Jean Baptiste Habyalimana, devant de nombreux diplomates en poste à Brazzaville qui ont allumé la flamme d'espoir ensemble. Médecin de formation, le Dr Jean Baptiste Habyalimana a été successivement président de la Commission nationale vérité et réconciliation et secrétaire exécutif de la même structure avant de venir servir au Congo en qualité d'ambassadeur de son pays. D'après lui, il n'y a pas de raison que certains pays continuent à servir de refuge aux génocidaires qui devraient être livrés à la justice et condamnés pour leurs crimes, au moment où la communauté internationale a condamné ouvertement le génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda.

« Commémorons le génocide perpétré contre les Tutsis en luttant contre l'idéologie du génocide »

Tel est le thème retenu pour la commémoration du 22e anniversaire du génocide au Rwanda. Le Dr Jean Baptiste Habyalimana a rappelé que cette commémoration visait

trois objectifs. Il s'agit notamment de témoigner la compassion, le respect et la solidarité aux victimes et aux rescapés du génocide ; les soutenir et les rassurer que de tels actes ne pourront plus se répéter dans le pays. « Le génocide ne peut jamais être exécuté sans une préparation idéologique, médiatique et psychologique. Tout commence par la différence entre nous et eux, la politique de divisionnisme, de discrimination, de la haine qui conduit finalement à la politique d'extermination de l'autre », a-t-il déclaré, précisant que la lutte contre l'idéo-

L'un des principaux signes précurseurs du génocide est la propagation dans le débat public et dans les médias des propos calomnieux devant tel ou tel groupe de population. Il est indispensable que les gouvernements, l'appareil judiciaire, la société civile fassent preuve de fermeté face aux propos insidieux et aux individus qui incitent à la division et à la violence », a-t-il martelé, précisant que pour bâtir des sociétés justes et pacifiques, il faut promouvoir l'inclusion, le dialogue et l'Etat de droit.

Représentant le gouverne-



Le ministre Bienvenu Okiemy et le Dr Jean Baptiste Habyalimana allumant la flamme espoir / Crédit photo Adiac

logie du génocide était aussi une mesure préventive.

Rendant public le message du secrétaire général de l'ONU, le coordonnateur-résident du système des Nations unies au Congo, Anthony Kwaku Ohemeg-Boamah, a indiqué que le courage des survivants du génocide rwandais doit être une source d'inspiration, surtout dans la région des Grands lacs qui fait toujours face à de graves menaces à la paix et à la sécurité. En effet, selon Ban Ki-moon, le meilleur moyen de garantir que le génocide et les autres violations flagrantes du droit international et du droit de l'Homme ne se reproduisent pas est de reconnaître la responsabilité de chacun et de réunir les forces pour protéger ceux qui sont menacés. Il a aussi souligné la nécessité de mener des actions communes pour arrêter et transférer les auteurs afin de mettre fin à l'impunité.

« L'histoire a montré à plusieurs reprises qu'aucune région du monde n'est à l'abri.

ment à cette cérémonie, le ministre congolais de la Culture et des arts, Bienvenu Okiemy, a déclaré qu'il était nécessaire de tirer les leçons de ce triste événement et de bâtir l'avenir dans la fraternité, la paix et la sécurité. Le thème retenu pour cette commémoration participe, pense-t-il à une dynamique portant éradication de l'impunité et de l'élévation au rang d'exigences morales de cette réalité macabre qui a porté atteinte aux droits des gens. « La République du Congo souhaite au Rwanda de se reconstruire dans la paix et d'avoir un pacte social reformulé, équitable pour tout le monde tel que cela a déjà fait l'objet dans ce pays et nous devons tous être fiers de cette construction de ce Rwanda nouveau », a conclu Bienvenu Okiemy.

Rappelons que la République du Congo accueille jusqu'aujourd'hui de nombreux réfugiés rwandais suite au génocide de 1994.

Parfait Wilfried Douniama

L'AGENCE BCI DE OUENZE REFAIT PEAU NEUVE



Après les évènements du 4 mars 2011 qui ont touché en partie l'agence, la Direction de la BCI a décidé de la rendre plus belle.

Pour fêter l'événement, ses locaux rénovés seront inaugurés le jeudi 14 Avril 2016. La rénovation était nécessaire pour offrir une meilleure qualité de services à ses clients actuels et futurs. Pour ce faire, de grands travaux ont été entrepris.

Moins d'un an après le début des travaux, la BCI de Ouénzé a ouvert ses portes en février 2016. Avec une agence moderne, spacieuse et agréable, la BCI souhaite renforcer son partenariat de proximité avec ses clients particuliers et entreprises.

Ses conseillers perpétuent sa tradition de Banque de références des fonctionnaires et employés de grandes entreprises.

SPECTACLE



Djoson Philosophe «The Winner, O Vencedor, El Caliente» et l'orchestre SUPER NKOLO MBOKA en spectacle tous les dimanches à partir de 18h00, à la terrasse bar Night club «Five Stars».

Situé sur la deuxième sortie nord à Talangai en face du viaduc, en allant vers Petit-chose.

AVIS DE VENTE DE VOITURE

Ambassade de Russie au Congo vend la voiture
Mercedes Benz S 350
Année 2006 - Vitesse automatique - Essence
En très bon état - Parcours 6837 km
Couleur noire - Salon en cuire
Contactez num. de tél. 05 656 79 14, paiement en USD ou en FCFA



UE/AFRIQUE

Déclaration commune de Nkosazana Dlamini-Zuma et Jean-Claude Juncker au sujet de l' « avenir commun »

« Face aux défis du 21^e siècle, l'Afrique et l'Europe ont plus de sujets qui les unissent que de sujets qui les divisent. Nous partageons une histoire commune vieille de plusieurs millénaires [...] nous devons travailler ensemble à la construction de notre avenir commun et relever conjointement les grands enjeux mondiaux de notre époque.

Nous connaissons bien les avantages que la coopération apporte à chacun de nos deux continents. [...] L'Afrique s'est libérée du joug colonial pour accéder à son indépendance et parvenir à une plus grande intégration par la création de l'Union africaine (UA). Chacun de nos deux parcours vers l'intégration est loin d'être achevé, mais en travaillant ensemble nous pourrions nous aider mutuellement [...]. Nos deux institutions, la Commission de l'Union africaine et la Commission européenne, travaillent de concert pour contribuer à l'avancement de ce processus.

Une croissance et un développement durables et inclusifs à la fois pour l'Afrique et pour l'Europe ne peuvent qu'être bénéfiques pour tous [...] Lors du dernier sommet Union Européenne(UE)-Afrique, les dirigeants africains et européens ont placé le développement humain au cœur de notre coopération. D'ici à 2035, le nombre de jeunes Africains, hommes et



femmes, qui entreront sur le marché du travail dépassera celui du reste du monde. La participation pleine et égale des femmes est indispensable [...].

Nous savons que le développement ne peut être durable que si les sociétés sont stables et sûres. Nous savons aussi que la sécurité sera compromise s'il n'est pas donné à tous d'avoir les mêmes chances d'accéder aux avantages qu'offre un développement durable [...] des groupes terroristes ciblent une jeunesse désenchantée et souvent sans emploi. [...] La sécurité ne peut exister sans la justice, la démocratie, l'État de droit, la bonne gouvernance et le respect effectif des droits de l'homme pour tous les individus et pour toutes les communautés.

L'année 2016 est l'année africaine des droits de l'homme [...]. L'Afrique peut être fière d'avoir l'un des cadres les plus forts en ma-

tière de droits de l'Homme dans le monde. D'ici à la fin de 2016, nous devons veiller à ce que tous les États membres aient ratifié l'ensemble des conventions relatives aux droits de l'Homme. L'architecture africaine de paix et de sécurité a pour but de permettre à l'Afrique de gérer sa propre paix et sa propre sécurité [...].

La facilité de soutien à la paix pour l'Afrique a été l'élément fondateur d'un engagement commun de l'Union européenne et de l'Afrique pour donner à l'Afrique les moyens de développer et d'utiliser ses propres capacités afin de mener à bien un indispensable travail de médiation, prévenir les conflits et garantir la paix. Face à la connectivité des menaces mondiales et des crises régionales majeures, il est essentiel d'avoir une Union africaine forte et résiliente.

La crise migratoire que nous connaissons actuellement, partiel-

lement enracinée dans des conflits violents, plaide incontestablement pour un renforcement de la coopération [...] En Afrique également, de nombreuses personnes prennent la route, quittant leurs villages pour les villes, pour les pays voisins et parfois pour l'Europe. Ces déplacements sont essentiellement motivés par la peur et par l'espoir. La peur des conflits et de la pauvreté, l'espoir de la paix, de la sécurité et de nouvelles perspectives [...].

Les investissements des entreprises européennes et de leurs filiales en Afrique s'élèvent au total à plus de 200 milliards d'euros par an, ce qui fait de l'UE le premier partenaire de l'Afrique dans ce domaine. Les échanges commerciaux et les investissements entre l'Afrique et l'UE peuvent encore être améliorés par une coopération plus étroite, une coordination politique et la conclusion des négociations de l'OMC. L'Europe reste également le principal partenaire de l'Afrique en matière de développement avec une Aide publique au développement qui atteint plus de 20 milliards d'euros chaque année. Cependant, la poursuite de la croissance ne peut être considérée comme acquise. La baisse des prix du pétrole et d'autres matières premières, ainsi que l'affaiblissement de la demande chinoise comme celle d'autres économies émergentes se traduiront par des

effets négatifs. La dépendance de l'Afrique aux exportations de matières premières la rend vulnérable aux baisses de la demande sur les marchés étrangers, d'où la nécessité de l'industrialisation comme facteur de valeur ajoutée.

Nous œuvrons de concert pour encourager les investissements dans les infrastructures africaines, faciliter les transferts de technologies et intensifier la recherche et le développement en commun. Dernier point, mais non des moindres, nous travaillons ensemble pour développer l'agriculture afin de promouvoir une croissance économique durable et inclusive. C'est pourquoi la création d'une zone continentale de libre-échange, qui favorise le commerce libre et équitable, est si importante.

Nos Unions, nos deux continents, sont confrontés à des défis communs. Du changement climatique à la migration ou de la mise en place d'une croissance économique durable à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, ce sont là autant de défis que nous devons relever ensemble. Nous savons bien que nous sommes plus forts lorsque nous travaillons main dans la main. C'est avec ces objectifs bien présents à l'esprit, que nous entamons les préparatifs du 5^e sommet UE-Afrique qui se tiendra en Afrique en 2017 ».

Noël Ndong



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

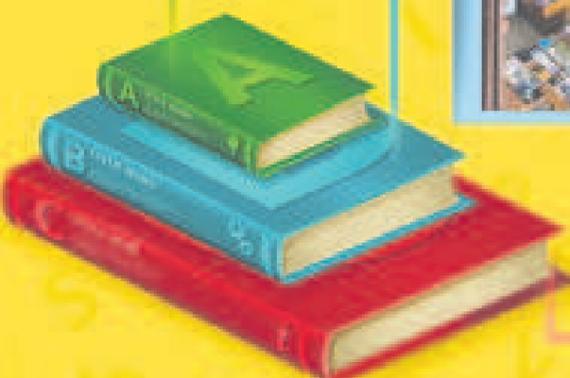
LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:



Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso
Immeuble les manguiers (Mpila) Dépêches de Brazzaville

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9h - 17h
SAMEDI 9h - 13h





COMMUNIQUÉ

L'UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI informe les ménages bénéficiaires des allocations de LISUNGI de Mvoumvou, Makoua, Oyo, Makélékélé, Bacongo, Mougali et Talangai, que la situation qui a prévalu ces derniers temps à Brazzaville a eu à perturber le fonctionnement normal de certains services techniques chargés de collecter les données sur le suivi des conditionnalités et de traiter les paiements.

Pour cette raison, les paiements initialement prévus pour ce lundi 11 avril 2016 sont reportés à une date qui sera communiquée aux ménages concernés.

L'UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI présente toutes ses excuses aux bénéficiaires pour ce désagrément.

Fait à Brazzaville, le 08 avril 2016

UNITE DE GESTION DU PROJET

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE
PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 13-SC/MASAHS/PL-SFS/UGP-16 « Lot 1 : Recrutement d'un (01) chauffeur mécanicien de l'UGP-LISUNGI »

1. La République du Congo a reçu un don de l'IDA pour le financement du Projet LISUNGI. Le projet vise l'amélioration des filets sociaux en République du Congo à travers la mise en œuvre de la première phase d'un programme de transferts monétaires ciblant les segments les plus pauvres et les plus vulnérables de la population dans les zones sélectionnées, le renforcement de capacités ainsi que la mise en place des piliers administratifs essentiels au développement d'un programme national de filets sociaux. L'objectif à long terme consiste à réduire la pauvreté dans le pays et à inciter les ménages les plus pauvres à investir dans leur capital humain et celui de leurs enfants, ce qui contribuera à une réduction de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.
2. Dans le cadre de sa mise en œuvre, le Projet recherche des dossiers de candidature pour le recrutement d'un (01) chauffeur mécanicien.
3. Sous l'autorité et la supervision directe du responsable administratif et financier, le Chauffeur mécanicien sera chargé de :
 - Conduire le Coordonnateur du Projet pour des missions à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville de Brazzaville;
 - Veiller au bon fonctionnement de tout le matériel roulant de l'UGP du Projet LISUNGI en assurant leur entretien périodique;
 - Assurer le suivi auprès de garage pour vérifier la qualité des services fournis et inspecter les véhicules à leur retour de garage pour évaluer le travail effectué;
 - Faire la vérification et le contrôle régulier de la propreté des véhicules (externe, interne et cabine).
4. Le contrat du Chauffeur sera d'un (1) an renouvelable par reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.
5. Pour conduire cette mission, le candidat ou la candidate devra justifier du profil suivant :
 - Etre de nationalité congolaise,
 - Etre titulaire d'un permis de conduire catégorie C ou plus,
 - Avoir une bonne connaissance des règles de la circulation routière et une aptitude démontrées de connaissance des règles de courtoisie routière
 - Avoir une expérience de cinq ans minimum dans le métier,
 - Avoir des notions de base en mécanique (pour les chauffeurs mécaniciens),
 - Avoir au moins, le diplôme de BAC ou équivalent.
6. Chaque chauffeur sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.
7. Les dossiers de candidature (demande manuscrite adressée au coordonnateur du Projet, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, la copie certifiée du permis de conduire, le casier judiciaire et le certificat de nationalité ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues, etc.) sont à déposer au plus tard le 25 avril 2016 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 13-SC/MASAHS/PL-SFS/UGP-16, « Lot 1 : Recrutement d'un (01) chauffeur mécanicien de l'UGP-LISUNGI ».
8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél : 00242 05 659 12 60 / 00242 05 659 12 50; E-mail : lisungiprojet@gmail.com

Fait à Brazzaville, le
Alfred Constant KIAKOUAMA

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE
PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 13-SC/MASAHS/PL-SFS/UGP-16 « Lot 2 : Recrutement de deux (02) chauffeurs de l'UGP-LISUNGI et sept (07) chauffeurs du Projet dans les CAS »

1. La République du Congo a reçu un don de l'IDA pour le financement du Projet LISUNGI. Le projet vise l'amélioration des filets sociaux en République du Congo à travers la mise en œuvre de la première phase d'un programme de transferts monétaires ciblant les segments les plus pauvres et les plus vulnérables de la population dans les zones sélectionnées, le renforcement de capacités ainsi que la mise en place des piliers administratifs essentiels au développement d'un programme national de filets sociaux. L'objectif à long terme consiste à réduire la pauvreté dans le pays et à inciter les ménages les plus pauvres à investir dans leur capital humain et celui de leurs enfants, ce qui contribuera à une réduction de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.
2. Dans le cadre de sa mise en œuvre, le Projet recherche des dossiers de candidature pour le recrutement de 10 chauffeurs, à raison de deux (02) postes pour l'UGP et un (01) pour chacune des sept (07) CAS respectives ci-après : Makélékélé, Bacongo, Mougali, et Talangai à Brazzaville, Mvou-Mvou à Pointe-Noire, Oyo et Makoua dans la cuvette.
3. Sous l'autorité et la supervision directe du responsable administratif et financier le Chauffeur sera chargé de :
 - Conduire le personnel de l'UGP ou de CAS pour des missions à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville de Brazzaville;
 - Conduire les employés et/ou les partenaires selon les besoins du projet et des CAS;
 - Veiller au bon fonctionnement véhicule à votre charge en veillant à leur entretien périodique.
4. Le contrat du Chauffeur sera d'un (1) an renouvelable par reconduction, sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances, et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.
5. Pour conduire cette mission, le candidat ou la candidate devra justifier du profil suivant :
 - Etre de nationalité congolaise,
 - Etre titulaire d'un permis de conduire catégorie C ou plus,
 - Avoir une bonne connaissance des règles de la circulation routière et une aptitude démontrées de connaissance des règles de courtoisie routière
 - Avoir une expérience de cinq ans minimum dans le métier (dont au moins deux ans comme pinacier, pour qui postule comme chauffeur du Projet à Makoua),
 - Avoir au moins, le diplôme de BPC ou équivalent.
6. Chaque chauffeur sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.
7. Les dossiers de candidature (demande manuscrite adressée au coordonnateur du Projet, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, la copie certifiée du permis de conduire, le casier judiciaire et le certificat de nationalité ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues, etc.) sont à déposer au plus tard le 25 avril 2016 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 13-SC/MASAHS/PL-SFS/UGP-16, « Lot 2 : Recrutement d'un (01) chauffeur de l'UGP-LISUNGI et sept (07) chauffeurs du Projet dans les CAS », en précisant le poste de son choix.
8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus au siège du Projet LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél : 00242 05 659 12 60 / 00242 05 659 12 50; E-mail : lisungiprojet@gmail.com

Fait à Brazzaville, le
Alfred Constant KIAKOUAMA



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 05 526 02 36

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Faustin Parfait Boro, proviseur au lycée Technique Commercial 1er mai, demande à toute personne de bonne foi ayant ramassé 1 sac de couleur marron contenant des documents portant son nom (permis de conduire, passeport, diplôme, et autres), de bien vouloir les déposer dans les endroits ci-après : la Télévision Congolaise, le lycée technique Commercial 1er mai, ou encore de téléphoner aux numéros suivants : 055516792 ; 066749253 ; 066662282 ; 055825421 ; 055215778.

NB : le sac a été perdu vers la cité des 17, Moukondo, sur l'avenue Andrade Gutterez.

IN MEMORIAM



09 Avril 2015 au 09 Avril 2016, cela fait exactement un (1) an qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui notre mère, sœur, tante, campagnante de lutte Madame KOMZO Mélanie ancienne inspectrice de douane, député et administrateur maire de la Communauté Urbaine de MOKEKO.

En ce triste et douloureux anniversaire son époux Monsieur NDOUANE Dambert René, ses enfants NDOUANE Jeanne Maryse, NDOUANE Christel Eyssa et NDOUANE Dambert Nakeing, prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Que le seigneur dans sa miséricorde lui accorde la paix et le repos éternel.

«Maman Mélanie nous ne t'oublierons jamais»

À VENDRE

Voiture de marque
Toyota Yarhis (gasoil)
en bon état.
Prix : 4 millions FCfa
Contact : 06 666 70 65

11 Avril 2015 – 11 Avril 2016

Voici exactement un an jour pour jour que fut arraché à l'affection de ses siens maman Missakidi julienne.

En ce jour de triste anniversaire Mr Roger Louper agent des Dépêches de B/ville, la famille Missakidi et les enfants : Nkala Alix, Nkala nobel, Ngamba Donel, Nkala Elmi, Nguié Corine et Mampouya Julfaite prient tous ceux qui l'ont connu e et aimé e véritablement d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Maman que ton âme repose en paix.
Nous ne t'oublierons jamais.



REMERCIEMENTS

Thérèse KIYINDOU, décédée le dimanche de Pâques, 27 mars 2016.

Jour de l'espérance des chrétiens dans la résurrection de Jésus Christ.

A tous ceux qui ne faisaient que passer et, qui un instant, ce sont arrêtés.

A tous ceux qui, moralement et physiquement, nous ont assistés.

A tous ceux qui loin des yeux, ont été, près du cœur.

A tous ceux qui nous ont, pour un temps, prêté leurs larmes pour pleurer.

Trouvez ici, dans ces modestes mots, nos remerciements les plus sincères et la gratitude de votre action.

Vous avez, dans ces moments où l'on se sent seul et pourtant très entouré, donnez de votre temps pour soulager tant soi peu notre douleur.

Ya Thérèse, maman Thété, mémé Thérèse s'en est allé ce jour de Pâques, croiser le chemin de la résurrection du Christ.

Gardons pour elle, une pensée pieuse ; et que ceux qui l'on connu s'incline respectueusement sur sa mémoire.

Jean Séraphin Alain MBIKA-DIAFOUKA, Jean Baptiste BANZOUZI-MBIKA, Bède Florentin MBIKA et Héryl Fred Tinio MANDOUNOU.



Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail.: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gusso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO domicilié 46, Avenue William Guynet, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre ville, B.P. 2041, Tél mobile : +(242) 05 378 33 11, Tél/fax : (242) 281 34 42 – Brazzaville République du Congo ;

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR

L'adjudication aura lieu le Mardi 26 Avril 2016 à 10 heures précises

Fait savoir à tous ceux à qui il plaira :

En vertu d'un acte portant convention de prêt avec affectation hypothécaire, rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire répertoire n°412 du 25 Juillet 2014 par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville ;

Et par suite d'un commandement de Maître Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés à la résidence de Brazzaville, en date du 23 Septembre 2015, enregistré et publié par la Direction de l'Enregistrement de la Fiscalité Foncière et Domaniale de Brazzaville le 05 Novembre 2015, sous le n° 15/5666 ;

Et à la requête, poursuites et diligences de la BGF BANK CONGO, société anonyme, au capital de 10.000.000.000 Francs CFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 07-B-519, dont le siège social est sis Angle rue de REIMS, face Paierie de France, centre-ville Brazzaville, B.P. 14 579 ;

Représentée et plaçant par le Cabinet d'Avocats BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO domicilié 46, Avenue William Guynet, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre ville B.P. 2041, tél mobile : +(242) 05 378 33 11, Tél/fax : 22 281 34 42 – Brazzaville, République du Congo ;

Vu le procès-verbal de non tenue d'adjudication du 26 Mars 2016, répertoire n°045, année 2016, dressé par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville, immeuble CITY CENTER, B.P. 587 ;

Il sera procédé, le Mardi 26 Avril 2016 à 10 heures précises, en l'Office Notarial de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville, Office sis 1er étage immeuble CITY CENTER, Centre-ville Brazzaville, à la vente sur

saisie immobilière au prix offrant et dernier enchérisseur de deux immeubles appartenant à la Société NGUESSIE DISTRIBUTION TRANSPORT CONGO « NGUEDISTRANCO SARL », représentée par Monsieur NGUESSIE Joseph, son représentant légal ;

Désignation des immeubles :

1- Immeuble bâti sis à Ouenzé, 01 rue Campement (croisement avenue Bouéta Mbongo), section P9, bloc 410, parcelle 1, superficie 488,05 m2, titre foncier n°26109 ;

Mise à prix : Deux cent millions (200.000.000) Francs CFA

2- Immeuble non bâti, sis à la Glacière-Bacongo, section E, bloc parcelle 362, superficie 828,00 m2, titre foncier n°9252 ;

Mise à prix : Cent vingt cinq millions (125.000.000) Francs CFA

Outres charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-dessus.

On ne peut se porter enchérisseur qu'après avoir déposé une consignation entre les mains du Notaire, trois (3) jours au moins avant la date de l'adjudication.

Fait et rédigé à Brazzaville le 08 Avril 2016

Par l'Avocat poursuivant soussigné :

Cabinet BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Dépêches de Brazzaville

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h

SAMEDI 9 h - 13 h



DIALOGUE INCLUSIF

Le décor se met progressivement en place

Lentement mais sûrement, le décor se met progressivement en place pour la tenue du dialogue politique convoqué, il y a près d'une année, par le chef de l'État, Joseph Kabila.

Après moult atermoiements dus essentiellement à l'attente du rapport des consultations menées par Edem Kodjo, c'est un véritable coup de fraîcheur que l'Union africaine vient d'assener au processus en confirmant le 6 avril l'ancien Premier ministre togolais dans son statut de facilitateur au dialogue politique en RDC. Une façon de lui mettre la pression afin qu'il fasse diligence dans sa quête de faire adhérer un maximum d'acteurs politiques congolais, tant de la majorité que de l'opposition, au projet du dialogue. Autre détail qui renforce les certitudes autour de l'imminence de ce forum national, c'est notamment le souhait émis par le Conseil de sécurité de l'ONU dans sa résolution 2277 demandant aux parties prenantes « d'engager un dialogue politique ouvert et sans exclusive sur la tenue de l'élection présidentielle, conformément à la Constitution ». L'organe onusien appuie, ce faisant, la décision de l'Union africaine d'engager des consultations sur ce dialogue. D'après le porte-parole du gouvernement Lambert Mende qui salue cette avancée, « le dialogue va avoir lieu, parce que les conditions sont remplies, les dernières hésitations étant rencontrées par la communauté internationale ».

Abondant dans le même sens, Aubin Minaku (président de l'Assemblée nationale et secré-

taire général de la majorité présidentielle) a déclaré, il y a peu, que le comité préparatoire de ces assises est en passe d'être constitué tout en invitant l'opposition à participer à ce forum pour « lever des options responsables face aux contraintes majeures » du processus électoral. Pour lui, il n'a plus des raisons pour l'opposition de boycotter ces assises, étant entendu que la communauté internationale vers laquelle elle s'est toujours retournée soutient désormais la tenue du dialogue. Si une frange de l'opposition adhère au dialogue, une autre continue de s'y opposer avec la dernière énergie estimant qu'il s'agit là d'une astuce concoctée par le camp présidentiel pour assurer un troisième mandat à Joseph Kabila.

Entre-temps, les contacts amorcés récemment à Paris, autant que les précédents, entre les délégués de la majorité et ceux de l'UDPS sur qui mise la coalition au pouvoir pour donner un certain crédit au fameux dialogue, ont accouché d'une souris. Et face au refus de certains partis politiques de l'opposition de ne pas participer au dialogue dans son format tel que convoqué par Joseph Kabila, le porte-parole du gouvernement est on ne peut plus clair. « On peut décider soi-même de ne pas participer à un exercice comme celui-là », a-t-il noté. Tout laisse supposer que l'option est désormais de ne composer qu'avec les opposants qui auront accepté l'offre présidentielle, le temps que les anti-dialogue puissent revenir à la raison.

Alain Diasso

DOUANE CONGOLAISE

Lutte effrénée contre le trafic illicite

Avec la création de la Société d'exploitation du guichet unique du commerce extérieur (Seguce), le gouvernement veut désormais centraliser les procédures des informations et des documents pour permettre aux importateurs, exportateurs et agents des douanes de remplir leurs obligations en matière d'import-export. Lancée officiellement en juillet 2015, la Seguce mène une lutte contre le trafic illicite aux frontières par le biais d'un site permettant d'effectuer toutes les opérations réglementaires en ligne.

Cette plate-forme opérationnelle ne vient pas concurrencer les autres services intervenant dans le commerce extérieur. Au contraire, sur ce point, il faut insister sur le fait que Seguce réunit en son sein tous les services publics qui deviennent ainsi ses principaux partenaires sans aucun enchevêtrement dans leurs missions spécifiques. En clair, la Seguce crée un point unique pour accéder à la douane, à l'OCC, à l'Ogefrem, à la SCPT et autres. La société chargée de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer le guichet unique du commerce extérieur assure le dépôt des informations et documents standardisés auprès d'un organisme unique en vue de permettre aux acteurs économiques de remplir l'ensemble de leurs obligations réglementaires en ma-

tière d'import-export, de transbordement et de transit. Autres avantages de Seguce, son lancement a eu pour effet de baisser les délais et les coûts d'importations et d'exportations, un critère important qui influe positivement sur le classement de la RDC dans le Doing Business.

Enfin, il faut ajouter la possibilité offerte par la plate-forme d'assurer le suivi et de présenter des statistiques fiables pour améliorer la gouvernance du secteur et sécuriser les recettes. Dès lors, une mise à niveau s'impose pour permettre aux opérateurs économiques de bénéficier des services de Seguce après l'étape d'enregistrement dans le site de la plate-forme. En effet, une formation appropriée est indispensable pour bénéficier de l'identifiant et du mot de passe qui permet d'accéder au site et de passer des commandes à l'importation et proposer des offres à l'exportation. Il est prévu également que Seguce entame dès le mois de mai prochain la phase de dédouanement dans le pays après l'étape de pré-dédouanement. En définitive, Seguce participe à une coordination des flux d'information entre les différents acteurs. On espère faire de cette importante structure un outil efficace de lutte contre la fraude et les lourdeurs administratives dans le processus d'importation et de dédouanement des marchandises aux frontières.

Laurent Essolomwa

RÉSOLUTION 2277

Le gouvernement en désaccord avec le Conseil de sécurité

Pour Lambert Mende, la décision de maintenir en l'état le volume du volet militaire de la Monusco n'est pas nécessairement aussi vertueuse que d'aucuns voudraient le croire.

La résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée le 30 mars dernier continue de faire jaser dans la classe politique congolaise. Chacun y va de son commentaire en décryptant son contenu selon sa propre perception. Les interprétations divergent quant à la manière d'appréhender le sens de cette résolution au point de la rendre simplement alambiquée. Cette résolution proroge d'une année le mandat de la Monusco et réaffirme la nécessité pour Kinshasa de tenir rapidement des élections libres et crédibles dans le respect des délais prévus, notamment les élections présidentielle et législatives d'ici novembre 2016 conformément à la Constitution.

C'est aux fins d'éclairer la lanterne de l'opinion sur la meilleure interprétation de la résolution controversée que le ministre de la Communication et Médias, Lambert Mende, assisté de son collègue des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, a tenu un point de presse le 8 avril. Les deux officiels ont stigmatisé les ambiguïtés et le manque de clarté de cette résolution tendant à maintenir en l'état le volume du volet militaire de la Monusco. Se fondant sur le fonctionnement du Conseil de sécurité en rapport avec ses missions de maintien de paix à travers le monde, le porte-parole du gouvernement n'exclut pas que certaines contradictions contenues dans ladite résolution puissent être aussi « le fruit de décisions prises plus au prorsu de tels intérêts périphériques qu'au

regard de la situation et des besoins réels de la RDC ».

Et Lambert Mende de dénoncer, à la suite du représentant permanent de la RDC aux Nations-Unies, la tendance de certains États contributeurs de troupes à vouloir exercer sur la RDC « une sorte de tutelle internationale » injustifiable via un lobbying feutré en vue « d'accroître abusivement leur rôle dans la définition de la situation et, par conséquent, du mandat de la mission (...) ». Tout en dénonçant le processus décisionnel du Conseil qui recourt souvent aux avis des États fournisseurs des contingents pour une bonne exécution d'une mission de maintien de la paix, Lambert Mende estime que la décision de maintenir en l'état le volume du volet militaire de la Monusco « n'est donc pas nécessairement aussi vertueuse que d'aucuns dans quelques milieux d'une certaine opposition voudraient le croire ».

Le porte-parole du gouvernement a, une nouvelle fois, fustigé l'attitude de certains décideurs à New-York « qui se retranchent derrière des justifications iconoclastes pour ne pas réduire les effectifs militaires d'une assistance qui, dix sept ans après sa mise en œuvre, ne se gêne pas d'étaler son impuissance ». La longue durée de la Monusco, pense-t-il, ne s'accommode pas avec les résultats engrangés sur le terrain en termes de pacification et d'autonomie recouvrée par la RDC encore en proie, dans sa partie est, aux violences récurrentes perpétrées par des groupes armés.

A.D.

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Le ministre de la Santé invite les bureaucrates à bouger

L'humanité a célébré, le 6 avril, la journée mondiale de la santé sur le thème « soyez plus fort que le diabète.



Au cours de la réunion avec la délégation suisse

Pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, cette journée offre l'opportunité d'inviter tous les bureaucrates au mouvement pour lutter contre le sédentarisme qui conduit à l'obésité, celle-ci étant un facteur de risque de développement du diabète.

Liant la parole à l'acte, le Dr Félix Kabange Numbi a présidé debout pendant quarante minutes avec une délégation de la coopération suisse une séance de travail au balcon de son bureau.

Pour le ministre de la Santé publique, on ne lutte pas contre le diabète en étant assis. C'est ainsi pour être plus fort que le diabète, le Dr Félix Kabange Numbi invite les bureaucrates « à se lever et à marcher chaque jour, à faire quelques pas, à visiter les bureaux, à parler, à faire des réunions debout

et en marchant. Mettons nous en activité, évitons le sédentarisme et ayons une alimentation saine afin de pouvoir éviter le diabète. J'invite les autres collègues au niveau du gouvernement et les autres bureaucrates à faire de standing meeting, c'est-à-dire des réunions débout ».

Par ailleurs, il a indiqué qu'il est possible de prévenir le diabète. Il faut au delà d'une habitude alimentaire saine, recommande-t-il, il faut faire l'exercice physique parce que le taux du diabète et de l'hypertension a sensiblement augmenté en RDC et pour vaincre ces deux maladies, le ministre propose deux choses importantes.

« Au delà des facteurs génétiques, la chose la plus importante à faire premièrement, c'est l'activité physique et la deuxième c'est l'alimentation saine », a-t-il recommandé.

Aujourd'hui, rencherit-il, nous avons voulu au delà de l'alimentation saine insister sur l'activité physique. Le sédentarisme conduit à l'obésité ; chaque fois, nous passons une journée assis et voilà pourquoi nous avons décidé d'apporter ce système qui est déjà adopté dans les différentes sphères internationales ; c'est ce qu'on appelle standing meeting et working meeting. Au Standing meeting, on tient la réunion debout parce qu'on passe plus de temps assis; et au working meeting, on peut aller dans un parc, un espace public ou le long d'un fleuve pour faire une réunion et nous le ferons.

Aline Nzuzi

INTERVIEW

Romain Ndomba : « Nous avons fait ce film parce que nous aimons l'art »

L'acteur plutôt très connu à Kinshasa campait le rôle de Toto, le plus malin des trois cousins qui font la tête d'affiche de Villa Matata. Dans l'interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville à la grande première de la comédie la soirée du 8 avril, il évoque sa participation au premier long métrage de Ronnie Kabwika. Un film 100% congolais comme il l'a souligné.

Les Dépêches de Brazzaville : Que ressentez-vous à être parmi les pionniers à participer à la réalisation des premiers longs métrages congolais ?

Romain Ndomba : Je suis très fier d'avoir été dans le projet d'un des premiers longs métrages 100% congolais parce qu'avec ce film nous prouvons au monde que les Congolais unis peuvent faire quelque chose et sont capables de beaucoup. Mais nous ne pouvons pas dormir sur nos lauriers en disant que nous pouvons. Maintenant, il faudrait que ceux qui peuvent mettre les moyens en jeu aient la possibilité de le faire pour que d'autres bonnes initiatives continuent à se réaliser. C'est cela que je pense après la projection de ce long métrage devant un grand public comme celui que nous avons eu ce soir.

LDB : C'est les mêmes personnes qui apparaissent dans tous les films produits. Est-ce qu'ils sont les meilleurs acteurs sur le marché ou les plus intéressés à faire avancer le cinéma local ? Pourquoi Romain Ndomba est si souvent sollicité, est-ce à cause de sa disponibilité ?

R N : Pour certains films, je dis que c'est ma contribution. En fait, je participe aussi à une forme d'éclosion de ce métier-là. D'ici dix ou vingt ans, lorsque l'on se mettra à écrire ou réécrire l'histoire du cinéma congolais, j'espère que nous y aurons une place. Mais après, il y a un autre aspect à considérer. Plus nous participons à des films, plus les mêmes visages reviennent, plus le public pourra se familiariser avec et plus nous aurons comme cela la possibilité d'avoir au moins des acteurs et des actrices sur qui l'on pourrait compter. Et nous pourrions de la sorte arriver à créer, entre guillemets, nos vedettes de cinéma. C'est ainsi que les réalisateurs doivent comprendre qu'en revenant avec les mêmes visages dans différents rôles, nous montrons combien nous sommes à mesure de faire plusieurs choses. Aussi, quand des cinéastes étrangers viendront chez nous avec des projets, ils ne pourront pas prétendre qu'au Congo il n'y a rien, c'est le vide total. Ils y trouveront



Romain Ndomba (Toto) dans un extrait de Villa Matata

techniciens, comédiens, auteurs et tout le reste. Nous aurons tous les corps de métier de disponible à proposer. Nous pourrions alors nous vendre comme il se doit. À ce jour, nous avons des difficultés à le faire parce que les gens ne pensent rien y trouver. Dans ce vide apparent, il y a tout de même des choses qui se font. Quand les gens se posent des questions sur l'existence du cinéma congolais, je dis toujours qu'il existe mais que les cinéastes avaient quitté le Congo. Mais à présent, c'est le

mouvement inverse, ils sont en train de revenir. Et en revenant, ils trouvent en ceux qui sont restés ici cette envie de faire des choses. Par ailleurs, nous n'avons pas à nous laisser imposer une vision des choses par des cinéastes d'ailleurs alors que nous avons notre façon de voir les choses et de concevoir nos histoires. Et je crois que d'ici là nous pourrions concevoir le cinéma à notre manière.

LDB : Était-ce facile de vous accorder et de créer la symbiose de votre trio de fripouille ?

RN : Si nous ne nous connaissions pas cela aurait été un problème. Le bonheur c'est que nous nous connaissons tous, Malabar et Arsène, je les connais et nous connaissons le réalisateur. C'était donc facile de nous faire passer le mot pour convenir de ce qu'il fallait faire. Il n'y avait pas de difficulté à ce niveau-là. Elle s'était trouvée quand il fallait interpréter le scénario de telle ou telle autre manière, mais cohabiter, jouer ensemble, c'est ce qu'il y avait de plus facile à faire.

LDB : Vous saviez que le film allait se faire sans budget conséquent qu'il y aurait des difficultés en cours de tournage. Qu'est-ce qui vous a convaincu malgré tout à embarquer dans l'aventure ?

RN : Nous avons fait ce film parce que nous aimons l'art, plus précisément le cinéma. Sans amour, nous ne l'aurions pas fait parce qu'il n'y avait pas un rond pour la production, pas un rond pour quoi que ce soit. Nous n'avions que nos cœurs avec nous, l'amour que nous avons pour ce métier et notre disponibilité.

LDB : Une petite anecdote qui résume cet attachement au projet dont vous parlez ?

R N : En plein tournage, j'ai reçu un appel pour participer à la réalisation d'un spot d'une nouvelle société de télécommunication qui s'implantait. J'ai proposé à quelqu'un d'y aller à ma place. Il a été pris, a tourné le spot et a été payé alors que moi je tournais dans un film sans cachet. J'aime ce métier-là. Je ne crois pas avoir perdu mon temps. De toute mon expérience de spectateur, c'est l'une des premières fois que j'assiste à une projection de film ici où les gens réagissent comme ils l'ont fait pour Villa Matata. Le public applaudissait et commentait comme s'il assistait à un spectacle de théâtre.

Nioni Masela

SANTÉ

Le Dr Félix Kabange Numbi visite les victimes des fistules

Le partenariat entre le ministère de la Santé Publique et le Fonds des Nations unies pour la population permet de restaurer la dignité des femmes meurtries par le drame des fistules obstétricales.



Le ministre de la Santé visitant les malades

Le ministère de la Santé publique avec l'appui du Fonds des Nations unies pour la population organise depuis le 27 mars jusqu'au 15 avril la campagne de réparation des fistules obstétricales à l'hôpital Marie-Biamba-Mutumbo. Des femmes souffrant de cette maladie ont été réconfortées par la visite du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, qui était accompagnée de la représentante de l'UNFPA, Diene Keita.

Le Dr Félix Kabange Numbi a rendu visite à trente-cinq femmes bénéficiaires de cette campagne. Vingt-six ont déjà été opérées et neuf sont en attente de la prise en charge chirurgicale. Trente-quatre femmes proviennent de l'ex-province de Bandundu et une personne de Gbadolite dans l'ancienne province de l'Équateur.

Le ministre de la Santé a également visité les quatre salles où sont internés les malades qui l'ont accueilli avec des chants de joie. Le Dr Félix Kabange a salué chaque malade, l'encourageant de ne pas reprendre avec les travaux durs et de patienter le temps de convalescence après les opérations chirurgicales. Il a, par ailleurs, fustigé le comportement de certaines personnes qui font de ce type d'opérations chirurgicales un fonds de commerce et de gain politique. Pour Diene Keita, l'UNFPA reste engagée aux côtés du gouvernement pour soutenir les efforts de lutte contre les fistules. Il faut noter que l'UNFPA vient d'organiser à Kinshasa avec le ministère de la Santé publique un symposium sur la fistule obstétricale. La présente campagne de réparation des fistules concerne les villes de Goma, Lubumbashi et Kinshasa.

Aline Nzuzi

AFFAIRE VIOLENCES SEXUELLES DES MILITAIRES CONGOLAIS DE LA MINUSCA

L'Acaj plaide pour la reprise de l'instruction préliminaire

L'ONG craint que les carences constatées dans l'état actuel de ce dossier ne contribuent à un acquittement massif des prévenus et assure l'impunité à ceux qui auraient, effectivement, commis les faits leur reprochés.

Dans un communiqué du 7 avril, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a salué le démarrage à Kinshasa des procès qui opposent l'auditeur militaire à vingt militaires congolais ayant appartenu à la Mission des Nations unies en République Centrafricaine (Minusca) pour violences sexuelles.

Cependant, cette ONG s'est dite profondément préoccupée par l'absence des victimes aux procès, d'une part, et le fait qu'en dehors des procès-verbaux d'audition des prévenus et victimes, les autres moyens de preuve notamment des rapports médicaux n'aient pas été recueillis lors de l'instruction préliminaire d'autre part. Les craintes, pour l'Acaj, sont que ces carences ne contribuent à un acquittement massif des prévenus et assure l'impunité à ceux qui auraient, effectivement, commis les faits leur reprochés. « Nous demandons au président du tribunal militaire de garnison de Kinshasa/Gombe, la suspension de tous les procès en cours afin que le parquet militaire complète son instruction », a déclaré le chargé de protection à l'Acaj, Me

Vénance Kalenga

Pour ce juriste, en effet, cette demande est déjà réglée par l'article 219 alinéa 1 du Code judiciaire militaire, qui dispose que le juge militaire saisi peut, si l'instruction préparatoire lui semble incomplète ou si des éléments nouveaux sont révélés depuis sa clôture, ordonner tous actes d'instruction qu'il estime utiles.

L'Acaj a également recommandé au gouvernement congolais d'allouer des moyens financiers nécessaires à la Justice militaire pour permettre ce complément d'instruction, de s'assurer que les procès tenus dans ces dossiers sont justes et équitables ainsi que de la présence des victimes ou de leurs représentants légaux, et ce, en collaboration avec le barreau et les autorités de la République Centrafricaine. Il est rappelé que les Nations unies ont accusé certains militaires du contingent congolais qui participait à la Minusca d'avoir commis des viols sur le territoire de la République Centrafricaine. La justice militaire poursuit une vingtaine d'entre eux dont treize pour violences sexuelles (dix viols, une tentative de viol et une atteinte à la pudeur) et sept notamment pour violation des consignes. Vingt dossiers sont instruits, depuis le 28 mars 2016, par trois chambres foraines du tribunal militaire de garnison de Kinshasa/Gombe à la prison de Ndolo.

Lucien Dianzenza

97^e SESSION DU CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE

Isabel Machik Tshombe réaffirme la volonté de la RDC de parachever le processus électoral

La représentante personnelle du chef de l'État congolais à la Francophonie a, par ailleurs, indiqué que cette volonté est confrontée aux problèmes auxquels fait face la Céni.

Le centre de conférences du ministère français des Affaires étrangères a abrité, le 7 avril, les travaux de la 97^e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF). Ces assises ont tourné autour des questions politiques, diplomatiques et économiques ainsi que celles liées à la coopération, à l'administration et aux finances.

Dans son intervention, la représentante personnelle du chef de l'État de la RDC à la Francophonie, Isabel Machik Ruth Tshombe, a réaffirmé la volonté des autorités congolaises de mener à son terme le processus électoral. Cependant, cette volonté, a-t-elle souligné, est confrontée aux problèmes auxquels fait face la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Pour la représentante personnelle du chef de l'État de la RDC à la Francophonie, le dialogue politique inclusif demeure ainsi le cadre consensuel pour résoudre ces difficultés.

Un groupe de travail chargé du suivi de la Stratégie jeunesse

Les questions de coopération, administratives et financières, a noté un communiqué du cabinet de Mme Isabel Machik Ruth Tshombe, ont également figuré à l'ordre du jour de la 96^e session du Conseil permanent de la Francophonie. La RDC s'est, par ailleurs, félicitée de la création au sein de la commission de coopération et programmation du CPF, d'un groupe de travail chargé du suivi de la Stratégie jeunesse de la Francophonie. La représentante personnelle du chef de l'État à la Francophonie a, au nom de la RDC, encouragé la mise en œuvre de la Stratégie jeunesse de la Francophonie, en favorisant l'union des efforts avec les opérateurs de la Francophonie pour réaliser ces projets ambitieux. Elle s'est également réjouie de voir la RDC retenue parmi les premiers pays bénéficiaires du Programme de promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes.

À cette occasion et dans le cadre de la stratégie économique de la Francophonie, Mme Isabel Tshombe a annoncé l'organisation par l'ambassade de la RDC



Isabel Machik Ruth Tshombe lors des assises du Conseil permanent de la Francophonie

à Paris, le 17 juin, à l'École nationale d'administration, de la seconde édition du Forum économique pour le développement durable dont la thématique principale est « *Diaspora, moteur de développement durable*

pour la RDC » pour laquelle la RDC souhaite un partenariat avec l'OIF, comme ce fut le cas pour la première édition. La 97^e session du CPF, note-t-on, a également été l'occasion pour le Madagascar, hôte du

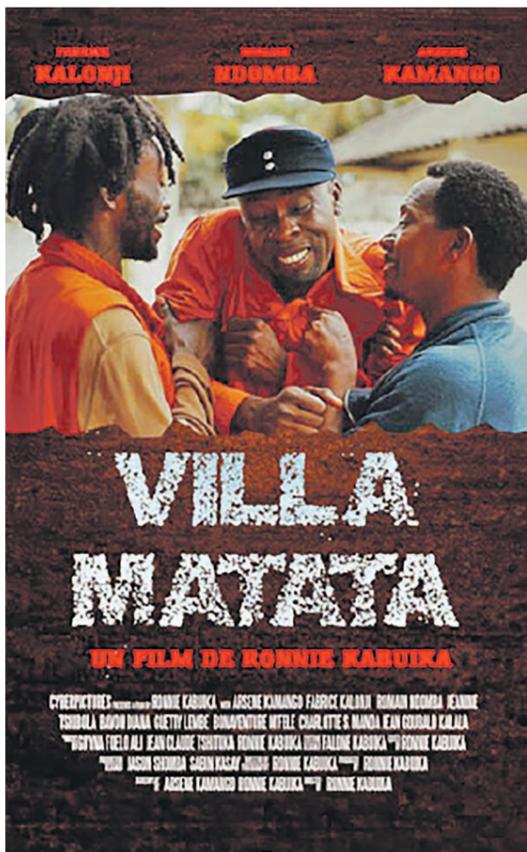
prochain sommet de la Francophonie, de présenter le premier texte, le texte martyr, devant conduire à la déclaration qui sera adoptée par les chefs d'États et de gouvernements, membres de la Francophonie, au XVI^e sommet à Antananarivo. Il revient maintenant aux États d'apporter leurs contributions à la rédaction de cette déclaration à travers les travaux du Comité ad hoc de rédaction des textes du sommet qui sera présidé par le Madagascar. Par ailleurs, le CPF a décidé, d'une part, du retour de la République Centrafricaine au sein des instances de la Francophonie, après sa suspension en 2013, à la suite du coup d'État de la coalition des ex-Seleka et, d'autre part, de maintenir sous observation le Burundi. Notons que le Canada-Brunswick a été retenu sur décision du CPF d'accueillir, en 2021, la 9^e édition des jeux de la Francophonie, alors que la huitième sera organisée du 21 au 30 juillet 2017 en Côte d'Ivoire. Au cours de cette session, la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, a fait un rapport aux représentants personnels des chefs d'États et de gouvernements, membres de la Francophonie, sur l'action politique, diplomatique et économique de la Francophonie.

Lucien Dianzenza

CINÉMA

Villa Matata, une première très attendue à Kinshasa

La comédie de Ronnie Kabwika, son premier long métrage, tournée en intégralité dans la ville y sera vue pour la première fois ce 8 avril à 19h à la Halle de la Gombe après son avant-première mondiale à la 2^e édition du Festival international du film africain de Belgique en septembre 2015.



L'affiche de Villa Matata

L'histoire du film, extraite d'un script original d'Arsène Kamango de 2006 a été réécrite par Ronnie Kabwika en 2012. Villa Matata est une comédie joyeuse 100% congolaise dont le tournage lancé entre février et mars 2013 a abouti sur 97 minutes de rire. Les Kinois auront l'occasion de découvrir pour la première fois la réalisation dans la soirée de vendredi sous la Grande Halle de l'Institut français (IF) de Kinshasa.

L'année 2014 a été consacrée à la production de Villa Matata dont la bande annonce disponible sur le net depuis septembre 2013 donnait un aperçu assez éloquent. Coauteur avec le réalisateur Ronnie Kabwika, Arsène Kamango fait partie du trio Mohamed, Ali (Fabrice Kalonji) et Toto (Romain Ndomba), neveux à Papa Bambata, rôle que campe Bavon Diana. Vraies fripouilles, les trois jeunes cousins ne se compliquent pas la vie, ils sont juste adeptes des plaisirs faciles qu'offrent la vie, de l'alcool et des femmes. Et, de l'argent, il leur en faut toujours pour soutenir ce train de vie qu'ils affectionnent. Quand les billes de banque viennent à leur manquer, ils se montrent ingénieux. Ils élaborent un plan machiavélique quitte à simuler la mort de l'un deux. C'est là le moyen ingénieux suggéré par Toto qu'ils mettent à exécution en vue d'extorquer de l'argent à leur famille...

Production signée Cyberpictures, Villa Matata met en exergue quelques acteurs congolais bien connus du cinéma congolais en pleine phase de bouillonnement qui annonce une émergence toute proche. Hormis, les trois précités, il y a lieu de citer Jeanine Tshibola et Bonaventure M'fele à qui se sont ajoutés le célèbre musicien et sacré comédien Jean Goubald Kalala qui au demeurant a de l'humour à revendre, Guetty Lembe et Charlie S. Manda.

Nioni Masela

CROISSANCE

L'Afrique conserve le meilleur taux dans le monde

Entre 2014 et 2015, il y a eu un recul estimé à 0,2 %. Le taux est passé ainsi de 3,9 % à 3,7 %.

Malgré la baisse, le continent africain a réussi à conserver un taux de croissance supérieur à la moyenne mondiale. Au-delà, le taux est supérieur à ceux de toutes les autres régions du monde, à l'exception de l'Asie de l'est et du sud. C'est le résultat d'une amélioration de la gouvernance et de la gestion macro-économique dans la région. Mais les ministres africains des Finances réunis à Addis-Abeba les 4 et 5 avril n'en sont pas restés à ce constat. Au-delà de la gouvernance, ont-ils ajouté, il y a aussi une nette augmentation de la demande nationale et une diversification du commerce et de l'investissement en Afrique à la fois au niveau régional et mondial. Toutefois, la situation de l'Afrique reste fragile. Il persiste des risques externes et internes dont le ralentissement des économies émergentes, les faibles prix des produits de base, la dépréciation des devises et les préoccupations d'ordre sécuritaire. La reprise actuelle de l'économie mondiale reste trop timide pour espérer revigorer la croissance de la région.

Addis-Abeba, la capitale africaine, a abrité la 9^e réunion conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et la Conférence des ministres africains des Finances. À l'issue de cette rencontre, il y a eu une déclaration finale qui a reconnu les progrès considérables avant de projeter les défis futurs de l'Afrique. Selon les participants, le continent africain dispose effectivement d'un cadre lui permettant de réaliser une transition qualitative vers une nouvelle trajectoire de développement transformatrice. À présent, il faut juste consolider les bons résultats socio-économiques. Pour eux, l'Agenda 2030 représente une occasion propice pour réaliser un développement inclusif et transformateur. Pour rappel, cette réunion conjointe était placée sur le thème « *Vers une approche intégrée et cohérente de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement* ».

Laurent Essolomwa

DIVISION 1/PLAY-OFF

Sanga pulvérise Muungano et prend la tête du classement

Le Play-Off du championnat national de football est très disputé depuis son coup d'envoi en mars dernier. Et après cinq journées, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji est actuellement le leader provisoire de la Division 1.

Le club tuteuré par le gouverneur du Kasai oriental Aphonse Ngoy Kasanji a, le 8 avril, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi infligé un cinglant cinq buts à zéro à l'OC Muungano de Bukavu (Sud-Kivu). Les joueurs du coach Rashid Ghaflovi ont ouvert la marque à la 12e minute par le biais de Kayembe Mukendi de la tête. Bakodila a doublé la mise à la 15e minute sur balle arrêtée et Rossy Lubaki a assuré la victoire des Anges et

Saints du Kasai oriental avec le troisième but à la 27e minute, profitant d'un mauvais renvoi du gardien de Muungano. Trois zéro, ce fut le score à la fin de la première période, Sanga Balende ayant plié le match.

Deux autres buts ont été inscrits en deuxième période, typifiant la domination totale du team rouge et or de Mbuji-Mayi, par Bukasa à l'heure de jeu et par Darcy Mbaka à la 75e minute. L'équipe de Bukavu est passée totalement à côté de la partie, étant du reste arrivé à Mbuji-Mayi à quelques heures du match dont le coup d'envoi a été donné avec un retard de près de vingt minutes.

Classement partiel...

Ce large succès permet à Sanga Balende d'occuper provisoirement

le fauteuil de leader du Play-Off de la Division 1 avec un total de dix points engrangés en quatre matchs livrés et un goal différence de +8. Muungano ne compte que trois points acquis en première journée après sa victoire au stade de la Concorde de Bukavu sur Daring Club Motema Pembe (DCMP). Notons que V.Club, adversaire de Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, le 10 avril, au stade des Martyrs en huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique, prend la deuxième position du Play-Off avec sept points en trois matchs joués avec un goal average de +5. Shark XI FC de Kinshasa se retrouve à la troisième avec également sept points en cinq matchs joués et un goal différence de +5, juste devant TP Mazembe (six points en deux matchs joués et un goal average de +5). Dauphin Noir de Goma est à la cinquième position avec six points aussi pour cinq matchs livrés et un goal différence de -6.

Le Daring Club Motema Pembe se relance avec sa récente victoire (2-0 à Lubumbashi) sur le FC Saint-Éloi Lupopo, grimant à la sixième place avec 4 points pour quatre matchs joués et un goal average de -3. Lupopo est septième avec trois points en cinq matchs joués et un goal average de -6, devant l'OC Muungano, lanterne rouge de Play-Off, (trois points en quatre matchs livrés et un goal différence de -8).

Martin Enyimo



Sanga Balende de Mbuji-Mayi leader provisoire de Play-Off de la Division 1

CLASSEMENT-FIFA

La RDC gagne sept places pour occuper la 51e position en avril

Grâce à leur double victoire les 26 et 29 mars face à l'Angola, la RDC quitte la 58e pour la 51e position mondiale sur le dernier classement-Fifa. Le pays intègre de ce fait le top 10 africain en occupant le 8e rang.

La Fifa a actualisé le 7 avril son classement mensuel des nations et l'on note quelques changements et bouleversements. Déjà la Belgique n'est plus le numéro un, perdant certainement sa place après sa récente défaite face au Portugal. La République démocratique du Congo a, pour sa part, fait un bond important de sept cases, quittant la 58e pour occuper le 51e rang mondial sur 204 pays, et 8e rang en Afrique, intégrant le top 10 continental. La double victoire des Léopards de la RDC face aux Palancas Negras d'Angola en mars dernier (2-1 à Kinshasa et 0-2 à Luanda) en troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2017.

L'Algérie (33e rang mondial) est première sur le continent pour le mois d'avril, suivi de la Côte d'Ivoire (34e rang mondial), du Ghana (38e rang mondial), du Sénégal (43e rang mondial), de l'Égypte (44e rang mondial). Le Cap-Vert perd du terrain (47e rang mondial), ne faisant plus partie des cinq premières nations africaines, même



Les Léopards de la RDC avant le match contre les Palancas Negras d'Angola à Kinshasa mars 2016

s'il demeure dans le top 10 africain, certainement à la suite de sa défaite à domicile face au Maroc du nouveau sélectionneur Hervé Renard. La Tunisie (47e rang mondial ex aequo avec le Cap-Vert) occupe la septième position en Afrique, devant justement la République démocratique du Congo, alors que la Guinée Conakry (58e rang mondial) est neuvième, devant le Congo (58e rang mondial) qui boucle le top 10 africain.

Le Cameroun (63e rang mondial) est onzième, talonné par le Maroc (64e rang mondial), le Mali (65e rang mondial), le Nigeria (67e rang mondial), l'Afrique du Sud (70e rang mondial), l'Ouganda (72e

rang mondial), le Bénin (73e rang mondial), le Burkina Faso (75e rang mondial), la Zambie (78e rang mondial). La Guinée Équatoriale (83e rang mondial) est la vingtième nation sur le continent pour le mois d'avril 2016.

Au niveau mondial, l'Argentine a détrôné la Belgique qui rétrograde à la deuxième position. Le Chili gagne deux places pour s'encaster à la troisième position. La Colombie a grappillé quatre places pour justement se retrouver à la quatrième position mondiale, devant l'Allemagne, l'Espagne, le Brésil, le Portugal, l'Uruguay. L'Angleterre clôture le top 10 mondial.

M.E.

DIVISION 1/PLAY-OFF

DCMP enfonce Lupopo à Lubumbashi

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a enregistré sa première victoire au Play-Off du championnat national de football en battant, le 7 avril, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, la formation locale du FC Saint-Éloi Lupopo par deux buts à zéro.



DCMP à Lubumbashi

Ce sont donc les trois premiers points d'un succès du DCMP depuis l'arrivée de son nouvel entraîneur Otis Ngoma Kondi. Les deux buts des Immaculés de Kinshasa ont été inscrits par l'Ivoirien Junior Koné Abu à la 52e minute et Nsindani de la tête sur un corner de Junior Koné à la 68e minute. Otis Ngoma a, dans cette partie, titularisé des cadres de l'équipe comme le gardien de but Matampi Vumi Ley, Bangala, Mukoko Amale, Emmanuel Mazowa (qui a laissé sa place à Mbidi en deuxième période), Mukoko Mayayi, Manitou, alias Zododo, Musingu, alias Tempo. On a aussi noté la présence de Nsingani (auteur du deuxième but), Ricky Tulengi, Junior Koné Abu (qui a laissé sa place au Malien Coulibaly en deuxième période). Signalons aussi la montée sur l'aire de jeu de Tamla Aladji vers la fin de la partie, un coaching d'Otis Ngoma pour renforcer le club dans la récupération et protéger les deux buts inscrits par Koné et Nsingani.

Du côté de Lupopo, le gardien de but Tshibola a été préféré au gardien



Lupopo à Lubumbashi

de but international Joseph Bulayima par le coach Raoul Jean-Pierre Shungu. Le latéral droit international Junior Baumeto était absent de la feuille du match, tandis que le défenseur cadre Kitumbu est resté sur le banc jusqu'à la fin de la partie. Sur l'aire de jeu, on a retrouvé Jérémy Mumbere, Patrick Mampuya Lema, Kanyinda, Mahenge, Bueza, Galasa, Ilunga Keta (remplacé par Yembi), etc. On a retrouvé une équipe de DCMP pugnace dans le jeu, même si les Cheminots de Lubumbashi ont tenté d'avoir la mainmise sur le jeu à certains moments de la partie, mais sans y arriver vraiment.

Le cas Lelo Mbele du DCMP...

L'attaquant Lelo Mbele était absent de la feuille du match. Ce joueur avait été préventivement suspendu pour raisons d'enquêtes par la Ligue nationale de football (Linafoot) après les incidents survenus à la fin du match de la deuxième journée du Play-Off entre DCMP et Dauphin Noir de Goma (Nord-Kivu) à Kinshasa. Ce match s'était soldé sur le nul blanc de zéro but partout. Mais il a été titularisé lors du match de la quatrième journée entre DCMP et Sanga Balende à Kinshasa (2-2). Après les sanctions préventives, fait-t-on remarquer, la Linafoot a finalement pris des sanctions finales en bonne et due forme contre le DCMP dont les supporters s'étaient rendus coupables des violences après le match contre Dauphin Noir.

Et en principe, les dernières sanctions de la Linafoot devraient abroger les mesures préventives. Et de ce fait, Blaise Lelo devrait être libéré de sa sanction préventive, car la Linafoot ne l'a plus repris dans les sanctions définitives, comme c'est le cas du gardien de but nigérian Doumbia, par exemple, qui a écopé de quelques matchs de suspension. Si l'on considère cet aspect de choses, le DCMP devrait donc récupérer le point du match nul contre Sanga Balende, pour enfin disposer de quatre points après la victoire sur Lupopo.

Avec ce succès sur Lupopo, l'équipe coachée depuis moins d'un mois par Otis Ngoma Kondi se relance dans la course pour une place qualificative en compétition africaine dans ce championnat national de football. Lupopo pour sa part, ne compte que trois points en quatre rencontres disputées au Play-Off de la Division 1.

M.E.

HUMEUR

Et pourtant la terre appartient à l'État !

Cette exclamation fait suite à certains agissements des propriétaires terriens communément appelés « Fumu toto » qui parfois foulent aux pieds les lois et règlements de la République en vendant n'importe comment des espaces de terre à des tierces personnes sans la moindre crainte de l'État. Encore qu'en le faisant, ils créent de l'amalgame et génèrent des situations de mésentente ou de conflits entre des acheteurs de ces terrains, car il n'est pas rare de voir un même terrain vendu à deux, trois voire quatre personnes. Quel désordre social !

Et le plus souvent, ces lamentations sont entendues au niveau des communautés urbaines et arrondissements périphériques nouvellement créés. Ces agissements illicites de vente de portion de terre et d'accaparement de certains espaces de terrain par des tierces personnes, se réclamant propriétaires fonciers soulèvent bien là une fois de plus la question de la gestion des terres. Or, il est objectivement connu et dit que la terre appartient bel et bien à l'État. Alors pourquoi donc l'entêtement de cette race de propriétaires terriens, qui n'ont jamais cessé de s'organiser en une bande des réfractaires pour faire de ce phénomène un vrai « business », et cela fait couler tant d'encre et de salive dans des tribunaux. Et pourtant, l'organisation administrative nationale sur cette problématique du foncier est bien en place.

Oui, l'appareillage techno-juridique et administratif moderne est bien là pour la gestion rationnelle et non artisanale, empirique ou totémique de ces terres. Donc pourquoi diable vous, propriétaires fonciers et terriens, continuez d'agir de la sorte ? En réalité, on ne devrait plus vivre, d'une part, des querelles entre des familles dites propriétaires foncières entre elles et, d'autre part, entre ces propriétaires fonciers et des acquéreurs-acheteurs de ces parcelles de terrain, ou encore entre ces soi-disant propriétaires fonciers et l'État.

Aucune communauté urbaine n'est épargnée et aucun quartier périphérique des nouveaux arrondissements dans de nombreuses villes du pays n'est épargné. Car on ne peut pas passer trois à quatre semaines sans que des plaintes arrivent au niveau des autorités gestionnaires de ces circonscriptions administratives. Des nouveaux arrondissements comme Mongo-Mpoukou et Ngoyo à Pointe-Noire, ainsi que Djiri et Madibou à Brazzaville, des divergences sur des portions de terre sont récurrentes. Or, à dire vrai, l'État reste l'unique maître et le seul gestionnaire de son territoire.

Et pourtant, il n'est un secret pour personne en ce sens que l'administration foncière n'a jamais refusé de prêter l'oreille à ces propriétaires terriens, qui ne cessent de revendiquer coûte que coûte ces portions de terre, comme si l'État n'existait pas. Et on le voit et on le constate, il y a parfois des arrangements à l'amiable dans les quartiers populaires à travers des palabres sociales de toute sorte. Dans de nombreuses familles, des langues se délient sur cette question.

À dire vrai, la question du foncier reste l'une des affaires la plus traitée dans des tribunaux de nos villes. Et on a souvent assisté à des audiences telles que la famille X venait de porter plainte à la famille Y à cause de la portion de terre au quartier quelconque. Oui, si hier la loi était balbutiante sur la question, aujourd'hui les choses semblent être plus claires car tout le monde sait que c'est l'État qui est propriétaire des terres et il a la responsabilité de gérer rationnellement ses terres, ses eaux, ses forêts, son espace aérien et autres.

Encore que certains acquéreurs-acheteurs sont de plus en plus abusés par ces pseudo-propriétaires fonciers qui prennent le risque de leur vendre même des domaines réservés de l'État. Et après quoi, ce sont des démolitions et déguerpissements qui surviennent. Il y a donc là de la matière. Donc au lieu d'agir comme si la loi n'existerait pas sur cette question, les propriétaires fonciers devraient suivre les directives de l'État, car dans celles-ci, ils auront quelques propositions judicieuses à faire, et même un sourire à conserver, sinon l'État prendrait peut-être toutes ses responsabilités.

Faustin Akono

FORCE PUBLIQUE

64 officiers et sous officiers promus aux nouveaux grades

La cérémonie du port des insignes des nouveaux grades a eu lieu le 9 avril en présence du colonel de police Serge pépin Itoua Poto, directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire, accompagné de diverses autorités civiles et militaires.

« Au nom du commandement, je vous en félicite très particulièrement et vous exhorte à plus d'engagement de dévouement et de responsabilité en vue de continuer à mériter de la confiance de la hiérarchie et servir d'exemple à d'autres policiers qui attendent encore dans les rangs. À ceux-là, je demande patience, persévérance et surtout plus d'ardeur au travail » a déclaré le colonel de police Serge Pépin Itoua Poto. S'adressant aux nouveaux promus, l'orateur a aussi dit la satisfaction du haut commandement de la police à l'endroit d'autres services et unités de la force publique pour leur efficace contribution lors de la sécurisation du processus électoral dans les départements du Kouilou et du Pointe-Noire. « Les échéances électorales présidentielles vitales pour le Congo, faut-il le rappeler, se sont déroulées sans incident majeur dans l'ensemble des départements



Un des promus se faisant porter les galons de colonel par le directeur départemental

du Kouilou et de Pointe-Noire. Sans oublier les traditionnelles et essentielles missions de la police basées sur la sécurisation permanente des biens et de personnes, la protection des institutions de la République, le maintien de la paix et de l'ordre public. De la même manière et avec le même professionnalisme, l'implication des policiers s'avère nécessaire en vue de relever les défis futurs. L'élévation aux nouveaux grades implique le redoublement d'efforts et de responsabilités », a-t-il conclu. Remerciant ainsi leur hiérarchie pour la confiance dont ils viennent de bénéficier, le

colonel de police Miakatsindila Landry Edmond Syvère et le lieutenant Olangala Davi respectivement commissaire central de la ville de Pointe-Noire et chef de section de la compagnie d'intervention de ladite ville ont indiqué que la population attend toujours beaucoup de services de police notamment sur la libre circulation des personnes et des biens. Ils ont aussi manifesté le vœu de voir leurs collègues qui n'ont pas été promus à travailler de plus en plus avec ardeur et dévouement puisque, selon eux, tout le monde ne peut être élevé au même moment.

Séverin Ibara

ŒUVRE CARITATIVE

Le centre d'accueil les « villages Mwana » redonne du sourire aux bébés abandonnés

Situé en plein centre ville de Pointe-Noire, non loin de la direction départementale de la santé Kouilou, le centre d'accueil « les villages Mwana » est un refuge pour les enfants abandonnés dont l'âge varie entre zéro jusqu'à plus de trois ans.



Une image qui décrit la forte sociabilité des femmes du centre / Crédit photo «ADIAC»

Les bébés à qui l'amour maternel et la chaleur humaine des parents renvoient au passé sont accueillis dans ce centre où un avenir meilleur et plein d'espoir leur est réservé. Aujourd'hui, ils sont au nombre de quinze à se partager les locaux de ce centre.

Dans ce centre, ces enfants, bien qu'abandonnés, ne souffrent pas d'une carence affective. Bien au contraire, ils sont à l'aise et bien accueillis. Une équipe dynamique composée de six femmes et de deux hommes assure leur prise en charge. Actuellement, rien ne peut faire plus de plaisir à ses enfants, en dehors de ses femmes et ses hommes

qu'ils considèrent d'ailleurs comme les personnes les plus importantes de leur vie.

Ces gamins innocents semblent bien comprendre la forte sociabilité du personnel de ce centre. Et à travers des risettes, ils communiquent leur émotion, leur affection, gage de reconnaissance.

Le chargé à la communication, Jean de Dieu Louvila, a démontré l'intérêt que portent les dirigeants de ce centre vis-à-vis de cette couche sociale vulnérable et sensible. Il a, par ailleurs, sollicité l'aide des donateurs afin de faire fonctionner ce centre qui ne vit que de

Don « soutenir le centre, c'est venir en aide aux bébés abandonnés », a-t-il dit. Rappelons que le refuge des enfants abandonnés existe depuis 2014. Le but de cette association est de construire plusieurs villages multifonctionnels, auto-suffisants et durables pour les enfants abandonnés et des « mamans » veuves, avec une ferme agricole, une école de qualité et un dispensaire. Pour cela, elle sollicite des partenariats financiers, toutes formes de dons (vivres, produits ménagers, matériel de puériculture, vêtements, jeux, etc.).

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

Une nouvelle équipe à la tête du FC Nathaly's

Le club de football de Ligue 2 nationale, FC Nathaly's, a tenu son assemblée générale électorale le 9 avril à dans la ville océane au cours de laquelle un nouveau bureau exécutif a été élu sous la gestion de De-Lauriac Ternand Mboumba, président actif. Les travaux de cette assemblée se sont déroulés en présence du directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique de Pointe-Noire, Joseph Biangou Ndinga, et du 4e vice-président de la Fédération congolaise de la discipline, François Serge Bouka.

Après une saison d'absence, le club de football Nathaly's signe son retour cette saison avec l'objectif de monter en division d'honneur. Pour ce faire, le président général du club, Hussein Riahn, a restructuré son bureau exécutif afin d'amener à bien cet objectif fixé.

Cette lourde tâche a été confiée à l'ancien directeur technique de Nathalys, De-Lauriac Ternand Mboumba, qui a été élu président actif du club. Il présidera aux destinées de Nathaly's pour un mandat d'une année renouvelable avec un bureau de sept membres. Après son élection, le nouveau président a remercié le club pour cette confiance : « Aujourd'hui, c'est un grand jour pour moi et pour tous les membres du

bureau exécutif. Nous sommes très touchés et heureux d'être élus et nous vous rassurons que cette année doit être une année de renaissance pour ceux qui savent l'histoire du club, parce que nous renaissions pour toujours car une étoile pour nous ne meurt pas ».

La montée en division d'honneur, c'est le diplôme qui nous manque. L'objectif du club cette saison est la montée en division d'honneur. « Notre premier objectif est de redonner confiance à notre public parce que nous étions absents la saison passée. Donc, il faudrait que les gens comprennent que Nathaly's est revenu. La première mission est de reconquérir le cœur de nos fans et s'arranger à figurer parmi les leaders du championnat de Ligue 2 nationale. Notre projet, c'est de monter cette année en division d'honneur et nous allons nous atteler à y parvenir en mettant tous les moyens possibles, humains, financiers ainsi que logistiques. Cette saison va être une saison de travail », a-t-il martelé.

Le président actif élu a aussi félicité les joueurs qui sont restés fidèles à l'équipe. « Nous avons un atout parce que nous prenons bien en charge nos joueurs.



Les membres du bureau exécutif de FC Nathaly's «Adiac»

La preuve en est que, pendant notre absence au championnat, ils sont restés là à s'entraîner d'autres qui étaient en prêt sont revenus et certains sont encore restés dans les clubs de ligue 1 en attendant notre montée. Il faut aussi noter que le premier jour qu'on avait lancé le recrutement, nous nous sommes retrouvés avec 76 joueurs », a-t-il ajouté. S'agissant du palmarès de l'équipe, il a souligné qu'en 5 ans d'existence, Nathaly's a remporté deux titres au championnat de D1 et deux fois vice-champion en ligue 2 nationale. « Nous essaierons cette année de prendre le

gros paquet, c'est-à-dire monter en division d'honneur; c'est le diplôme qui nous manque ».

Prenant acte du bon déroulement de l'assemblée générale de Nathaly's et de son organisation, le représentant de la Fédération congolaise de football, François Serge Bouka, a indiqué ce qui suit : « J'ai déjà présidé plusieurs assemblées générales des clubs mais c'est pour la première fois que je me retrouve devant un club discipliné et bien organisé. Tous vos documents ont été préparés à l'avance, il n'y a pas eu de débats vous vous étiez déjà accordés sur tout, ce qui à lar-

gement facilité notre travail. Je souhaite à la nouvelle équipe d'être unie, de mettre beaucoup d'ardeur au travail. Ayez la même vision des choses, vivez des moments de joie comme de tristesse ensemble pour que très rapidement Nathaly's intègre la ligue 1. Au nom du président de la Fécofoot, je prends acte du bon déroulement de l'assemblée générale », a-t-il souhaité. Ce vœu a été réitéré par le président de la Ligue de football du Kouilou, Jean Ferdinand Mampassi.

La liste des membres du comité d'honneur de Nathalys

Vice-président d'honneur : Nathalie Riahn

Président général: Hussein Riahn

Conseiller juridique et administratif : Ferdinand Saya Ngatali

Les membres du bureau exécutif :

Premier actif : Mboumba De-Lauriac Ternand

1er vice-président : Guy Paka

2e vice-président : Brice Justin Moandzibi

Secrétaire général : Claude Edgard Godzili

Trésorière générale : Sara Riahn

Commissaire aux comptes : Destin Banzouzi

Membre : Riahn Abdel

Charlem Léa Legnoki

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Jean Pierre Michel Dzondault appelle à plus de sensibilisation pour lutter contre le diabète

Le directeur départemental de la santé de Pointe-Noire, le Dr Jean Pierre Michel Dzondault, s'est ainsi exprimé à l'occasion d'une interview qu'il accordée à la presse en rapport avec la célébration, le 7 avril, de la journée mondiale de la santé dont le thème porte sur le diabète.

Pour l'orateur, conformément à la célébration de la dite journée, il est important que des mesures plus fortes d'information et de sensibilisation soient prises à tous les niveaux en vue d'une meilleure prise en charge de la maladie du diabète. « Cela permettra à mieux renforcer des soins aux malades et intensifier la surveillance de la maladie parce que, comme le diabète, il est difficile pour toute structure ou toute personne de prendre des mesures nécessaires et des stratégies appropriées si l'on n'est pas bien informé sur la maladie », a indiqué Jean Pierre Michel Dzondault.

S'exprimant sur les mesures de prévention du diabète dans le département de Pointe-Noire, il a expliqué qu'il y a dans ce département des districts sanitaires dans lesquels il existe des centres de santé intégrés, des privés que l'on exhorte à vulgariser plus d'informations sur le diabète et d'autres maladies. « Il y a des dé-



Le Dr Jean Pierre Michel Dzondault, directeur départemental de la Santé

pietages du diabète qui se font de manière spontanée, le plus important serait d'emmener le maximum des personnes à se dépister à temps et d'orienter les malades le plus rapidement possible vers les services en charge de diabétologie pour une bonne prise en charge rapide », a-t-il conclu. Soulignons que la journée mondiale du diabète de cette année est célébrée sur le thème : « Soyez plus fort que le diabète ». Il y a environ 400 millions de diabétiques dans le monde dont 77% vivent dans les pays à faibles et moyens revenus.

Séverin Ibara

THÉÂTRE SCOLAIRE

La 6^e édition débute le 27 avril

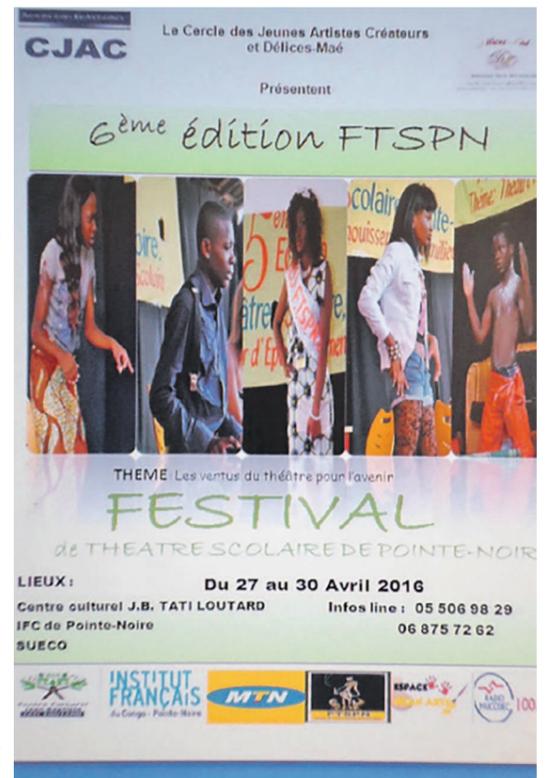
La 6^e édition du Festival de théâtre scolaire de Pointe-Noire (FTSPN) est une activité culturelle initiée par le cercle des jeunes artistes créateurs (CJAC) que dirige Cardy Cardelin Babakila.

C'est sur le thème « Les vertus du théâtre pour l'avenir » que va se tenir du 27 au 30 avril ce festival qui a pour but, entre autres, d'aider les écoles et les élèves à mieux connaître le théâtre dans sa vraie forme et nature, ainsi que l'intérêt qu'il représente dans la société. Ce rendez-vous culturel annuel réunit les différentes écoles, collèges et lycées et instituts supérieurs du Congo qui viennent partager avec le public, une représentation théâtrale faite par les élèves et étudiants.

Cette année, outre les spectacles de théâtre, le public aura également droit aux concours inter-écoles, exposition, ateliers (création artistique, occupation scénique, lecture et travail sur la diction, initiation à l'écriture), conférences, défilé de mode, animation culturelle (slam, danse, conte, musique), excursion, etc. au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, à l'Institut français de Pointe-Noire et à Sueco.

Selon Cardy Cardelin Babakila, le directeur du festival, cette édition aura une pensée à l'endroit des enfants démunis, aux élèves déscolarisés et vulnérables. Une action humanitaire sera organisée à leur endroit. Collaborateur du festival depuis quelque temps, l'écrivain Yvon Wilfriede Lewa-Let Mandah va présenter et dédicacer ses œuvres pendant ces retrouvailles culturelles qui verront aussi les artistes Gilles Douta et Pierre-Claver Mabiala échanger avec le public sur les vertus du théâtre pour l'avenir. Quant au metteur en scène Georges Mboussi, il fera un témoignage sur l'écrivain Tchicaya U'tam'Si.

Le FTSPN est un projet instructif, éducatif et distrayant qui vise à la formation des vraies élites culturelles de demain. Il veut être un cadre international de formation, des ren-



L'affiche du FTSPN Crédit photo «Adiac»

contres d'expression et d'échanges culturels entre professionnels, amateurs, élèves et étudiants. Il a pour but de promouvoir les œuvres artistiques des écoles en général et de la jeunesse en particulier, d'encourager l'esprit créatif culturel en milieu scolaire et universitaire, de faciliter les jumelages scolaires et la coopération culturelle.

Hervé Brice Mampouya

COOPÉRATION

L'ambassade du Venezuela envisage de réaliser des projets au Congo

L'ambassadrice du Venezuela au Congo, Norma Borges Rengifo a indiqué le 6 avril, que le gouvernement de son pays envisage de réaliser des projets dans le domaine de la culture, du sport, du commerce et bien d'autres.

Norma Borges Rengifo l'a fait savoir à sa sortie d'audience avec le maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondé.

L'entretien entre les deux personnalités s'inscrivait dans le cadre de la visite de courtoisie, explique-t-elle. Selon l'ambassadrice, le maire de la ville de Brazzaville a été informé du programme d'activités de l'ambassade du Venezuela.

Elle a, par ailleurs, rappelé les bonnes relations qu'entretiennent les deux pays, avant de souligner que les accords de coopération sont en train d'être signés entre les deux pays dans ces domaines.

Dans le domaine de l'éducation par contre, poursuit-elle, le Venezuela compte lancer une formation gratuite de la langue espagnole pour une durée de neuf mois. Outre ces projets, Norma Borges Rengifo, a assuré que son pays est en train de travailler dans le domaine de la coopération et surtout de la politique.

Lydie Gisèle Oko

MAKÉLÉKÉLÉ

Maurice Maurel Kihounzou sollicite l'apport de la population pour reconstituer les archives

À la suite des incendies perpétrés dans les premières heures de la matinée du 4 avril, ayant causé d'énormes dégâts matériels, l'administrateur-maire de l'arrondissement 1, Makélékélé, Maurice Maurel Kihounzou a lancé le 8 avril un appel à tous ceux dont les actes de naissance et autres documents avaient été établis dans cette commune, de rencontrer le plus vite possible les responsables, afin de faciliter la reconstitution des relevés d'état-civil.

« Je demande à tous ceux qui sont nés ici à Makélékélé, et qui détiennent encore leurs actes de naissance de venir me rencontrer munis de leurs originaux ou Duplicata pour nous permettre de reproduire d'autres archives. Entre-temps, je suis très indigné de cet acte ignoble. Ceux qui l'ont commis doivent savoir qu'ils

ont pénalisé leur jeunesse », a déclaré le maire de Makélékélé. L'incendie a provoqué d'énormes dégâts matériels, dont les ordinateurs, les véhicules et autres documents de travail. La salle de mariage, les bureaux du maire et du secrétaire général n'ont pas échappé aux flammes. Une grande partie de la toiture et l'intérieur du bâtiment construits



Maurice Maurel Kihounzou



Une vue du bâtiment central de la mairie de Makélékélé (DR)

dans les années 60 se sont effondrés sous l'effet de la chaleur.

Rappelons que c'est dans les environs de trois heures du matin du lundi 4 avril que les ex-miliciens Ninjas Nsiloulou se sont infiltrés dans la partie sud de Brazzaville. Dans leur passage, ils ont incendié le Commissariat central du Djoué, le Commissariat de police de Makélékélé, les Commissariats de police des quartiers Lémina et Kinsoundi, ainsi que la mairie de Makélékélé.

Quatre jours après, lors d'une visite des différents édifices publics incendiés, le procureur de la République, Oko Ngakala n'a fait que constater les dégâts.

Yvette Reine Nzaba et Lydie Gisèle Oko

RÉFLEXION

Vers la disparition du franc CFA ?

La question, bien sûr, ne figurait pas, officiellement du moins, au sommaire de la conférence des ministres de la Zone franc qui s'est tenue samedi à Yaoundé. Et pourtant elle se trouvait bien inscrite en lettres de feu dans l'esprit des hautes personnalités qui représentaient, au cœur de la capitale du Cameroun, les quinze pays membres des communautés économiques et monétaires de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique centrale, ainsi que le ministre français des Finances, Michel Sapin. Car l'existence du franc CFA, cette monnaie créée il y a soixante-dix ans, est de plus en plus contestée par les Etats africains en quête de fonds pour accélérer leur marche vers l'émergence.

Au cœur d'un débat qui ne dit pas encore vraiment son nom se trouvent trois questions fondamentales.

La première concerne le gel, dans les caves de la Banque de France, à Paris, de l'essentiel des réserves de change

qui garantissent, en principe, la parité du franc CFA avec l'euro. Bien que l'on ne connaisse pas les chiffres exacts de ces dépôts ceux-ci sont évalués par différents experts à quelque 13.000 milliards de francs CFA, soit plus de 90 % des réserves monétaires des pays membres. Un véritable trésor dont l'utilisation au moins partielle apporterait aux pays concernés l'oxygène financier qui leur fait cruellement défaut dans le moment présent et qui oblige les Etats à s'endetter au-delà du raisonnable alors que les cours des matières premières baissent dangereusement sur les marchés mondiaux.

La deuxième question, toute aussi fondamentale mais infiniment plus délicate sur le plan diplomatique, concerne l'endettement croissant de la France dont la dette publique dépassera à la fin de cette année 97 % du produit intérieur brut et dépassera les 100 % de ce même PIB en 2026. Un dérapage continu sur lequel l'Union européenne ne cesse d'attirer l'attention des autorités françaises car il pourrait provoquer,

à terme plus ou moins rapproché, un défaut de paiement ; faillite que ces mêmes autorités pourraient être tentées de compenser en puisant dans les réserves de change des pays africains, ce qui provoquerait à coup sûr un séisme dans la sphère diplomatique.

La troisième question concerne les contraintes qui naissent d'un système monétaire calqué sur la politique des pays européens et qui, selon de nombreux experts africains, freine ou empêche la création de véritables communautés économiques et financières en Afrique de l'ouest comme en Afrique centrale. Alors que l'intégration régionale devrait être le principal ressort du développement durable le lien de sujétion qui lie le franc CFA à l'euro est considéré, sans doute à juste titre, comme une sorte de sujétion qui ne dit pas son nom, mais qui perpétue sans le dire une forme de colonisation dont les économies africaines subissent le poids.

Au-delà de ces questions qu'il faudra

bien aborder de front un jour ou l'autre les dirigeants africains ont en tête le cataclysme économique que provoqua, le 11 janvier 1994, la dévaluation du franc CFA par le gouvernement français que dirigeait Edouard Balladur. Alors que nombre d'entre eux se trouvent aujourd'hui confrontés à d'inquiétantes fluctuations des cours de leurs matières premières l'évolution négative de l'économie française leur fait redouter le pire. D'où l'idée, qui fait son chemin, d'une remise à plat du système instauré à la veille des indépendances avec, par exemple, la création de monnaies propres aux communautés régionales existantes – Cedeao et Cemac –, ou l'alignement du franc CFA sur un « panier de monnaies » constitué autour du dollar américain, de l'euro, du yuan chinois.

Même si personne ne veut lancer publiquement le débat il semble, au final, que les jours du franc CFA dans sa forme présente soient comptés.

Jean-Paul Pigasse